

■ LACTANET
Salle de traite,
robot ou
les deux?



■ REPORTAGE À LA FERME

**Une microlaiterie pour
faire une place à la relève**

TROUVEZ RAPIDEMENT LES TAUREAUX QUI RÉPONDENT À VOS BESOINS



SemexGOTM

RECHERCHE DE TAUREAUX



RECHERCHEZ

Trouvez rapidement les taureaux qui répondent à vos besoins.



FILTREZ

Filtrez les taureaux selon vos critères de sélection.



PRENEZ DES DÉCISIONS

Toutes les informations dont vous avez besoin, quand vous en avez besoin.

TÉLÉCHARGEZ SUR :



Téléchargez sur
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play





ÉDITORIAL	
Changement et continuité	4

ACTUALITÉ

PISAQ

Profitez de l'aide financière offerte pour l'accompagnement vétérinaire

Le Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ), entré en vigueur le 1^{er} avril 2025, offre maintenant plus de flexibilité pour mieux répondre aux besoins des éleveurs québécois. Tous les producteurs laitiers enregistrés auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont admissibles au volet 3 et au sous-volet 4.1 qui subventionnent, respectivement, le déplacement à la ferme et l'accompagnement offerts par un médecin vétérinaire

7

IAHP

Que faire du lait en cas d'éclosion dans son troupeau?

Voici les différentes options qui s'offrent aux producteurs pour gérer le lait en cas d'éclosion d'IAHP à la ferme. Il est fortement recommandé de planifier les modalités de gestion, car des volumes importants de lait pourraient devoir être pris en charge rapidement une fois la maladie détectée.

9

LACTANET

Salle de traite, robot de traite ou un mélange des deux?

Même si les forces et les limites de chaque système de traite sont connues, choisir la solution la mieux adaptée à son entreprise n'est pas toujours simple. Les défis liés à la main-d'œuvre peuvent être un facteur déterminant dans la prise de décision

14

REPORTAGE

Une microlaiterie pour faire une place à la relève

Pour intégrer leurs fils dans l'entreprise familiale, Chantale Riverin et Sylvain Gauthier ont pris une avenue qu'ils n'avaient jamais envisagée : ouvrir une microlaiterie.

20



25

RECHERCHE

Supplémentation en lipides: quels impacts dans l'allée des produits laitiers?

Des chercheurs de l'Université Laval ont développé une collaboration pour évaluer les impacts des pratiques à la ferme jusqu'à la transformation du lait. La question qui a engendré ce partenariat? La supplémentation en lipides dans l'alimentation de la vache laitière.

25



39

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Pour éviter les cas de rage

Les cas de rage du raton laveur ont augmenté au Québec depuis 2024. Voyons comment protéger votre troupeau, reconnaître les signes de la maladie et la marche à suivre si vous pensez qu'une de vos vaches en est atteinte . .

28



LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET	16
STATISTIQUES	32
LA RECETTE	36
AILLEURS DANS LE MONDE	38
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF	39

Changement et continuité



La vie d'une organisation est ponctuée de périodes de changements et de continuité. Parfois aussi, de changement dans la continuité. Je m'explique. Vous avez vu la nouvelle, fin juillet, du départ de Daniel Gobeil à titre de président de notre organisation. Il a pris la décision personnelle d'aller en politique active. On le remercie pour ses nombreuses années de contribution et de défense de la gestion de l'offre, une position qu'on souhaite le voir, comme toutes les formations politiques, continuer de défendre.

Le premier vice-président assure donc l'intérim de la présidence le temps que le CA se dote d'un nouveau président. Paradoxalement, au moment où vous lirez cet éditorial, vous saurez qui a été élu président alors que moi-même, au moment d'écrire ces lignes, je l'ignore. Les délais d'impression donnent ce résultat improbable. Quoi qu'il en soit, à la fin de l'été 2026, notre organisation aura une nouvelle personne à sa tête.

Le rôle d'une présidente ou d'un président dans une organisation comme les Producteurs de lait du Québec n'est pas anodin. Cette personne est aussi le visage de l'association, celle qui en porte la voix et qui l'incarne dans ses actions au quotidien. L'existence même d'une organisation comme les Producteurs de lait du Québec avec un système de mise en marché collective et de gestion de l'offre sous-tend une grande solidarité entre les producteurs de toutes les régions qui se dotent de représentants régionaux et d'un représentant pour tout le Québec qui doit entretenir et développer cette solidarité.

Malgré ces changements profonds, il reste une réalité bien quotidienne, très terre à terre. À la ferme, la production de lait continue. Le camion passe tous les deux jours. Les usines attendent les livraisons pour transformer des produits laitiers. Les consommateurs ne cessent d'acheter des éléments aussi nécessaires que le lait à boire et des produits gourmands comme nos délicieux fromages fins. Dans le changement, la continuité. Le mandat de notre organisation reste : nous mettons en marché le lait de toutes les fermes du Québec et nous continuons d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de mise en marché ainsi que de défendre les intérêts socioéconomiques des membres.

Les Producteurs de lait du Québec prennent annuellement leurs grandes orientations lors de leur assemblée générale annuelle. Les dizaines de délégués de partout au Québec se réunissent en avril pour prendre des décisions qui guident l'ensemble de l'organisation pour les années à venir. Cela continuera de nous guider dans ces changements.

Vous pouvez compter sur une équipe d'élus en région déterminés à faire grandir les PLQ. Ces élus appuient le président et, lorsque le poste est vacant, ils continuent d'assurer la bonne gouvernance de l'organisation en toute transparence. Autant le comité exécutif demeure en place pour gérer les défis quotidiens de notre organisation, autant le conseil d'administration est toujours là pour les décisions majeures.

Ils sont appuyés par une équipe de direction compétente, agile, capable d'innover tout en continuant de livrer les services auxquels les producteurs sont en droit de s'attendre, tous les jours et indépendamment de l'actualité politique de l'organisation. Vous pouvez compter sur une équipe d'employés dévoués qui ont à cœur la réalisation quotidienne des mandats nécessaires au bon roulement des PLQ.

Si un changement à la tête de l'organisation représente une occasion de faire le point sur le déploiement de ces stratégies, il n'en demeure pas moins que le sentier est déjà tracé et a été adopté par notre assemblée générale, et donc par vous, les membres.

Cette continuité prend tout son sens dans le contexte commercial actuel. Les tensions avec les États-Unis se sont intensifiées au cours des dernières semaines avec de nouveaux tarifs américains touchant plusieurs secteurs, dont les produits laitiers, qui sont annoncés, et Washington continue de réclamer des concessions sur notre système de gestion de l'offre. Soyez assurés que nous suivons ce dossier de très près, en étroite collaboration avec nos partenaires des Producteurs laitiers du Canada et avec les gouvernements du Québec et du Canada, pour défendre avec vigueur un système qui a fait ses preuves depuis des décennies. La gestion de l'offre n'est pas négociable, et nous continuerons de le rappeler avec force, peu importe qui occupe la présidence de notre organisation.

En parallèle, sur le plan pancanadien, les travaux se poursuivent pour faire évoluer nos ententes nationales, qui encadrent le partage des revenus, de certains coûts et le partage du marché canadien du lait entre les provinces. Notre objectif est simple : un partage mieux adapté aux réalités actuelles du marché, qui nous permette de continuer à répondre efficacement à la demande tout en protégeant les intérêts de tous les producteurs d'ici. Ces travaux avancent et nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail dans de prochaines communications.

Sans oublier qu'il y a également la mission et la vision de l'organisation ainsi que leur mise en œuvre par la planification stratégique, qui nous donnent les grandes lignes des priorités pour les PLQ d'ici 2030. Si un changement à la tête de l'organisation représente une occasion de faire le point sur le déploiement de ces stratégies, il n'en demeure pas moins que le sentier est déjà tracé et a été adopté par notre assemblée générale, et donc par vous, les membres.

Justement, toujours sous le signe de la continuité dans un contexte de changement, il y a vous, les producteurs de lait québécois, qui continuez d'accomplir les travaux à la ferme tout en ayant confiance en votre association. Une confiance que nous devons mériter chaque jour par le succès de nos opérations de mise en marché et de défense de vos intérêts, et ce, peu importe les changements.



GENEVIÈVE RAINVILLE
directrice générale

Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs de lait du Québec (PLQ)
Tirage: 7 477 exemplaires
Date de parution: septembre 2026

DIRECTRICE – PUBLICATIONS ET VENTES
Ariane Desrochers

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET
RÉDACTEUR EN CHEF**
Yanick Grégoire

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Audrey Gendron

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet, Les Producteurs laitiers du Canada, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Op+lait, Réseau mammité, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill

ÉQUIPE DES VENTES
pub@laterre.ca
Tél.: 450 679-8483 ou 1 877 679-7809

DIRECTEUR DES VENTES PUBLICITAIRES
Marc Mancini, poste 7262

AGENTES À LA PUBLICITÉ
Marie-Claude Bernard, poste 7712
Marie-Josée Farrese, poste 7398

CONTENU COMMANDITÉ
Guillaume Cloutier, poste 7416

ADMINISTRATION
Mathieu Bolduc

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Tanya St-Denis Samson

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Audrey Gendron

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an: 19,55 \$; deux ans: 29,32 \$; trois ans: 39,09 \$
Tél.: 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:
Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél.: 438 315-9131
Téléc.: 450 679-5899
Courriel: plq@lait.qc.ca
Site Internet: www.lait.org
Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686
Poste-publications, convention n° 0041082510
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066
Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec



Oui, t'as raison! Comment t'as deviné? On vient juste de remplir le silo horizontal derrière l'étable.

Votre revue a
maintenant son
site web!

revue.lait.org



Découvrez-le
maintenant



PISAQ

Profitez de l'aide financière offerte pour l'accompagnement vétérinaire

Par **JULIE GAUTHIER-DESORMEAUX**, médecin vétérinaire de l'équipe PISAQ, et **MARIE-EVE BROCHU-MORIN**, médecin vétérinaire responsable du réseau bovin et coordonnatrice du RAIZO

- Le Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ), entré en vigueur le 1^{er} avril 2025, offre maintenant plus de flexibilité pour mieux répondre aux besoins des éleveurs québécois. Tous les producteurs laitiers enregistrés auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont admissibles au volet 3 et au sous-volet 4.1 qui subventionnent, respectivement, le déplacement à la ferme et l'accompagnement offerts par un médecin vétérinaire.

ACCOMPAGNEMENT PAR UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ VÉTÉRINAIRE SUBVENTIONNÉ

Pour favoriser l'adoption de bonnes pratiques en lien avec la prévention, la surveillance et le contrôle de problèmes de santé et de bien-être animal ciblés, le PISAQ assume jusqu'à 90 % des frais d'accompagnement d'un exploitant par un médecin vétérinaire ou un autre professionnel de la santé vétérinaire. Une grande variété d'interventions sont maintenant admissibles, notamment :

- prendre en charge un problème de santé récurrent qui génère une utilisation importante de médicaments :

DÉPLACEMENT DU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE À TAUX FIXE

Pour favoriser l'accès aux services vétérinaires, le PISAQ soutient, comme le faisait le programme précédent, le déplacement du médecin vétérinaire vers un site d'élevage, à condition que celui-ci donne lieu à une prestation de services vétérinaires d'une durée minimale de 15 minutes. Cette subvention prend la forme d'une contribution universelle pour tous les producteurs, peu importe la distance parcourue, la différence de coût étant assumée par le gouvernement. Pour l'année 2026-2027, votre contribution au tarif régulier s'élève à 42,02 \$. Vous n'avez pas de démarche à faire, votre médecin vétérinaire s'occupe de la réclamation. Pour plus de détails sur les conditions et les montants des contributions gouvernementales, consultez la page web du volet 3 du PISAQ (voir encadré, p. 8).



mammite, maladie respiratoire, diarrhée... (50 %)

- mettre en œuvre de nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers, par exemple celles concernant le logement et le groupage des veaux (90 %)
- faire un bilan de l'utilisation des médicaments et optimiser la pharmacie (90 %)
- intégrer la télémédecine pour la gestion des problèmes de santé et des urgences (50 %)
- réviser ou mettre à jour un protocole de biosécurité (90 %)

Il n'y a pas de démarche particulière à suivre pour se prévaloir de l'aide financière. Votre médecin vétérinaire prendra en charge la réclamation et vous facturera la différence. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec lui, au moment qui vous convient. Chaque producteur a

droit à un maximum de 2 000 \$ d'aide financière par année.

Pour voir le détail des motifs d'accompagnement, des types de visites et des taux d'aide financière, consultez la page web du volet 4 du PISAQ (voir encadré). Votre médecin vétérinaire peut quant à

lui vous renseigner au sujet de l'admissibilité et du taux d'aide concernant certaines interventions en lien avec la santé ou le bien-être animal.

Pour toute question en lien avec le programme, contactez-nous à pisag@mapaq.gouv.qc.ca. ■

POUR EN SAVOIR



VOLET 3

Déplacement du
médecin vétérinaire
à taux fixe



VOLET 4

Accompagnement par un
professionnel de la santé
vétérinaire subventionné



NOS EXPERTS FONT LA DIFFÉRENCE

Chez PrevTech, ce ne sont pas des capteurs qui protègent votre ferme, ce sont **nos experts**. Leur vigilance vous permet d'être proactifs, et de vous faire intervenir à temps.



**SURVEILLANCE 24/7 EN TEMPS RÉEL
ET APPUYÉE PAR NOTRE ÉQUIPE**



**FACILE À INSTALLER PAR UN
ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ**



**RECONNUE PAR
LES ASSUREURS**



**DIAGNOSTIC CONTINU DES
TENSIONS PARASITES**

PREVTECH

232508

PREVTECH

PREVTECH.CA

Laetitia
Experte Solution,
Nouvelle-Écosse

Que faire du lait en cas d'éclosion dans son troupeau?

Par la Direction de la santé et du bien-être des animaux, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), et collaborateurs

laitiers. Un point essentiel mérite toutefois une attention particulière : la gestion du lait. Une gestion appropriée est cruciale pour maintenir la confiance des consommateurs à l'égard des produits laitiers, limiter la propagation de la maladie à l'intérieur de l'élevage et éviter de transmettre la maladie à d'autres troupeaux.

Cet article est le dernier de la série consacrée à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez les bovins laitiers.

- **Voici les différentes options qui s'offrent aux producteurs pour gérer le lait en cas d'éclosion d'IAHP à la ferme. Il est fortement recommandé de planifier les modalités de gestion, car des volumes importants de lait pourraient devoir être pris en charge rapidement une fois la maladie détectée.**

LA GESTION DU LAIT : UNE DÉMARCHE IMPORTANTE EN CAS D'IAHP

Dans les précédents articles de cette série, plusieurs aspects liés à l'IAHP ont été présentés : la gestion des animaux

morts, les risques de transmission aux humains (zoonotiques), la traçabilité des animaux ainsi que les mesures de surveillance et de lutte prévues dans l'ordonnance du MAPAQ en cas de détection du virus dans un élevage de bovins

CE QUE PRÉVOIT L'ORDONNANCE DU MAPAQ

En cas de détection de l'IAHP dans un troupeau de bovins laitiers, le MAPAQ rendra une ordonnance visant à contenir la maladie et à éviter sa propagation à d'autres élevages. Cette ordonnance prévoit notamment que le lait provenant de vaches d'apparence saine peut être commercialisé s'il est dirigé vers une usine laitière qui pasteurise tout le lait reçu, et que le lait des vaches présentant des signes cliniques doit être traité pour inactiver le virus, puis éliminé. Ces obligations s'appliqueront pendant plusieurs

« En cas d'IAHP dans un élevage laitier, les vaches qui présentent des signes cliniques ou un lait d'apparence anormale doivent être traitées en dernier et le lait collecté séparément. Ce lait doit être traité pour inactiver le virus, puis éliminé en vue de limiter la propagation de la maladie. Le lait des vaches d'apparence saine peut être commercialisé, mais uniquement s'il est dirigé vers une usine laitière qui pasteurise tout le lait reçu. La pasteurisation permet d'éliminer le virus de l'IAHP. »

« Les producteurs pourront compter sur les Producteurs de lait du Québec pour les orienter vers une gestion du lait adéquate. Le MAPAQ sera disponible pour répondre aux questions générales et pourra, au besoin, diriger les producteurs vers le MELCCFP afin de s'assurer que les pratiques mises en place respectent la réglementation en vigueur. »

semaines, jusqu'à ce que le troupeau retrouve un statut indemne.

DÉTERMINER SI LE LAIT PEUT ÊTRE REMIS AU RÉSERVOIR OU S'IL DOIT ÊTRE REJETÉ

Il est obligatoire de jeter le lait des vaches qui présentent des signes cliniques de la maladie ou celui dont l'apparence est anormale. Le lait peut retourner vers le réservoir lorsque les vaches ne présentent plus de signes de la maladie, que son apparence est normale et que le

temps de retrait associé à l'administration de médicaments, s'il y a lieu, est écoulé.

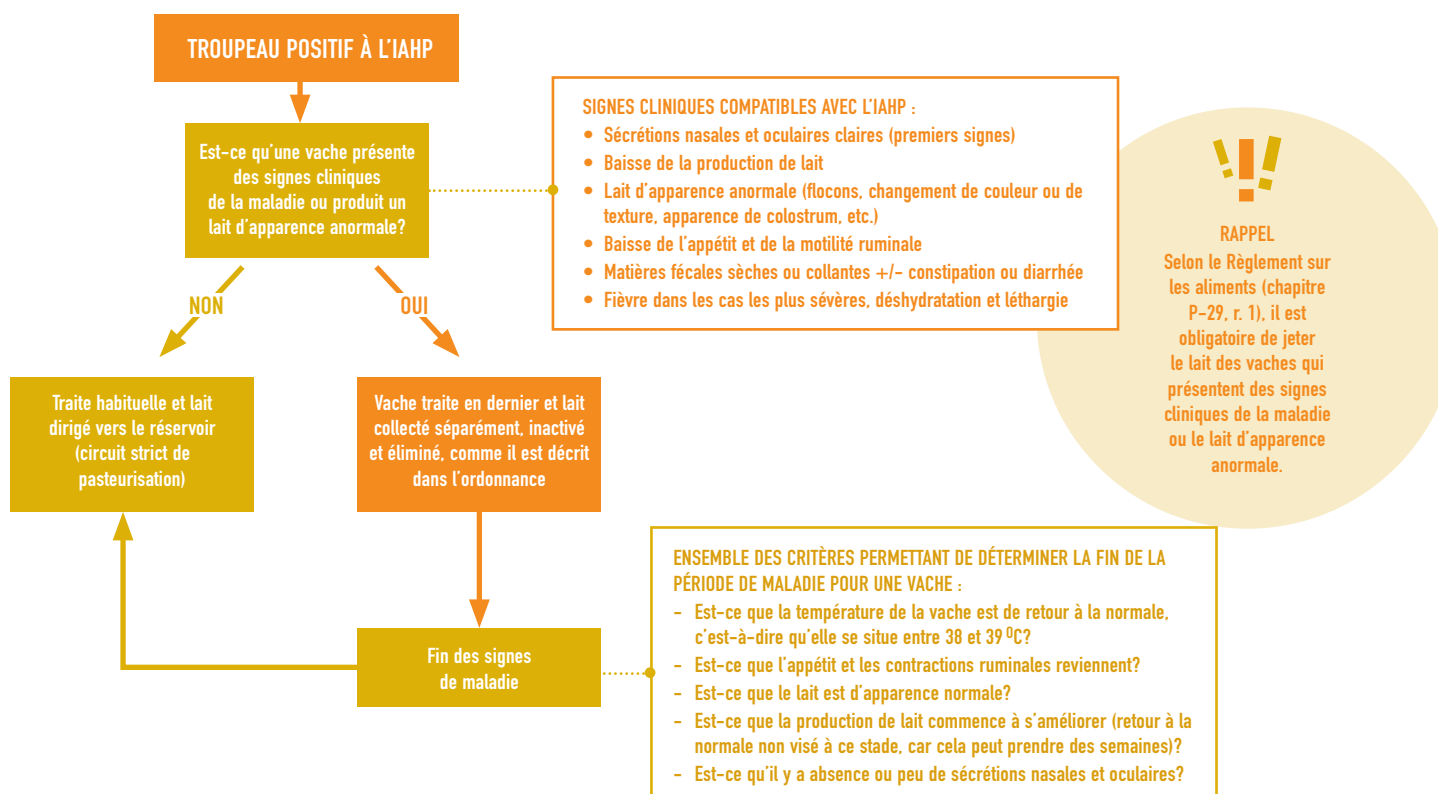
Le lait d'apparence normale provenant de vaches qui ne présentent aucun signe clinique peut continuer d'être commercialisé à condition qu'il soit dirigé vers une usine laitière qui pasteurise tout le lait reçu (pasteurisation stricte), la pasteurisation étant un traitement thermique efficace pour éliminer le virus de l'IAHP. Cette obligation de pasteurisation demeure tant que le troupeau n'a pas retrouvé son statut indemne.

GÉRER LE LAIT REJETÉ : LA MÉTHODE À PRIORISER

La méthode de choix pour traiter un lait contaminé par le virus est de l'inactiver à la chaleur, puis de le jeter dans la fosse à lisier. Deux barèmes de temps et de température permettent d'atteindre un objectif de destruction sécuritaire du virus :

- 63 °C pendant 30 minutes
- 72 °C pendant 30 secondes

Ces températures peuvent être atteintes à l'aide d'équipements de pasteurisation mobiles (p. ex. : taxi-lait)



ou d'équipements présents à la ferme. Lorsque l'un de ces barèmes est choisi, aucune autorisation du MAPAQ n'est requise avant de procéder à l'élimination.

Par la suite, l'ajout de lait dans la fosse doit se faire en respectant en tout temps les exigences environnementales, notamment quant à la limite de capacité de 5 % du volume entreposé dans la fosse, comme prévu au Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE). Si cette limite est atteinte, les producteurs peuvent discuter des solutions possibles avec leur agronome. Pour en savoir plus, consultez le REAFIE à l'aide du code QR dans l'encadré à la fin de l'article.

D'AUTRES OPTIONS POSSIBLES

S'il n'est pas possible d'employer la méthode décrite précédemment, d'autres options peuvent être envisagées, avec l'autorisation écrite du MAPAQ et à condition de respecter la réglementation environnementale en vigueur au Québec.

- **Traitement à l'extérieur de l'exploitation :** le lait peut être transporté vers une installation externe, comme un biodigester thermophile ou une station d'épuration, capable d'atteindre les conditions d'inactivation thermique du virus. Le producteur doit s'assurer que l'installation accepte le lait et que le traitement sera adéquat. Les équipements de transport doivent ensuite être nettoyés et désinfectés avec un produit reconnu pour inactiver le virus.
- **Injection dans le sol avec le lisier :** cette option est acceptable si les exigences environnementales liées à la gestion des lisiers sont respectées.
- **Solidification et enfouissement :** le lait peut être mélangé à une matière absorbante (comme de la sciure ou des copeaux), puis enfoui dans un lieu d'enfouissement technique. Cette option est possible uniquement si la matière absorbante utilisée pour la solidification est exempte de déjection animale et que le mélange final ne contient aucun

liquide libre (le lait ne doit pas s'écouler du mélange). Les équipements de transport doivent ensuite être nettoyés et désinfectés avec un produit reconnu pour inactiver le virus.

- **Entreposage sans traitement thermique (dernier recours) :** le lait pourrait être ajouté directement à une fosse à fumier ou à un réservoir de lisier sans inactivation préalable, mais sous conditions strictes. L'ajout de lait dans la fosse doit se faire en respectant les exigences environnementales. La structure de la fosse doit prévenir l'exposition possible aux animaux sauvages par l'intermédiaire de vecteurs passifs d'animaux, d'aérosols ou du lixiviat. Une période minimale de rétention est alors requise avant d'obtenir l'autorisation pour déplacer le contenu de la fosse (au moins 60 jours après le dernier ajout de lait, lorsque la température extérieure moyenne est d'au moins 4 °C). Cette option peut entraîner des contraintes importantes,



Epoxy Pro Inc.

1156 rue Woodward
Sherbrooke (Québec)
J1G 3W7

Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

Réparation de fosses à fumier et à purin partout au Québec!

35 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 35 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

227499

notamment devoir prolonger la période durant laquelle le lisier ne peut être déplacé ou épandu. Considérant qu'un épisode clinique peut durer environ deux mois, cela peut représenter une interdiction de déplacer ou d'épandre le lisier pour une période d'au moins quatre mois. Une capacité de stockage suffisante doit donc être prévue avant de considérer cette option.

DES CONTRAINTES À NE PAS SOUS-ESTIMER

La gestion du lait en situation d'écllosion peut avoir une incidence considérable sur les activités de la ferme, notamment en ce qui concerne :

- l'application d'un traitement thermique pour inactiver le virus
- la capacité de stockage des fosses
- les délais d'épandage
- le déplacement du lait à l'extérieur de la ferme
- la durée des restrictions imposées en vertu de l'ordonnance rendue par le MAPAQ

Pendant la durée de l'écllosion, toute situation nécessitant le déplacement du contenu des fosses (par exemple pour l'épandage ou le transport hors site) devra faire l'objet d'une demande d'autorisation

auprès du MAPAQ. Les mesures à appliquer pour limiter les risques de propagation du virus seront alors indiquées par le Ministère. ■



POUR EN SAVOIR PLUS

Informations sur la grippe aviaire chez les bovins laitiers



REAFIE



Règlement sur les aliments



Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le MAPAQ au **1 844 ANIMAUX (264-6289)**.

DM 3X+

PERFORMANCE TRAITE DE HAUT DE GAMME

Le DM3X+ est conçu pour répondre aux besoins de votre troupeau en priorisant la performance de la salle de traite. Il intègre des innovations pour améliorer la fiabilité des équipements, la rapidité d'opération et la fluidité de circulation des vaches.



LE SALON SOLO
100 VACHES TRAITES PAR
HEURE, UN SEUL OPÉRATEUR

CONFORT
CONSTRUCTION ERGONOMIQUE ET
ARRONDIE POUR LE CONFORT DES VACHES

ROBUSTE
CONSTRUCTION ROBUSTE EN
ACIER INOXYDABLE



A: 335 Chem. Yamaska, Saint-Germain-de-Grantham, QC J0C 1K0, Canada
T: 819-395-4581



A: 26 Rte 147, Coaticook, Québec J1A 2S2, Canada
T: 819-804-8444



T: +1 (513) 942-0868 | E: usainfo@dairymaster.com | W: www.dairymaster.com



LE DUO GAGNANT POUR PROTÉGER ET DISTRIBUER LE LAIT

MUELLER



ÉCRAN TACTILE DE 7 PO



PROTÉGEZ VOTRE LAIT ET AYEZ LA PAIX D'ESPRIT

Vous voulez un **ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION** de qualité pour stocker votre source de revenus? Les réservoirs à lait **MUELLER** fixent la norme de qualité.

LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'ALIMENTATION POUR LES VEAUX!

URBAN ALMA PRO permet de distribuer du lait cru et du lactoreemplaceur. Reconnu pour sa fiabilité et sa précision, il assurera une bonne alimentation de votre élevage adapté à vos besoins.

Salle de traite, robot de traite ou un mélange des deux?

- Même si les forces et les limites de chaque système de traite sont connues, choisir la solution la mieux adaptée à son entreprise n'est pas toujours simple.

Les défis liés à la main-d'œuvre peuvent être un facteur déterminant dans la prise de décision.



Dans la revue de mars 2025, nous avons documenté les défis et les impacts de la transition vers la traite robotisée pour les entreprises laitières. En moyenne, cette transition génère des gains de productivité, mais les résultats dépendent de la situation de départ. Ce gain n'est généralement pas un facteur décisif dans le choix entre la traite robotisée et la salle de traite, car la productivité des troupeaux est comparable dans ces deux modèles.

Les investissements additionnels nécessaires pour la robotisation sont aussi un sujet bien documenté. En 2024, l'investissement supplémentaire des étables robotisées par rapport à celles équipées d'une salle de traite était estimé à un montant de 2 000 \$ à 3 000 \$/vache. Lorsqu'ils sont bien utilisés, ces investissements peuvent se justifier. Dans l'article paru dans cette revue en mars 2025, nous prônons donc l'optimisation de l'utilisation de ces actifs supplémentaires et des données qu'ils génèrent en mettant de l'avant l'efficacité des robots comme indicateur de performance.

Souvent, la décision se prend en fonction de la main-d'œuvre et des

enjeux humains. Plusieurs aspects sont concernés : les conditions de travail et la qualité de vie, l'économie de temps et de salaire ainsi que la gestion d'employés.

IMPACT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA QUALITÉ DE VIE

La traite est une tâche routinière et répétitive, c'est pourquoi elle peut causer des troubles musculosquelet-

tiques (TMS)¹, surtout si elle est la principale tâche de l'employé. Bien que certaines mesures puissent être prises pour réduire les risques de blessures, cette réalité soulève des questions de santé et de sécurité au travail et devient un problème majeur pour les producteurs, tant pour le recrutement que pour la rétention de la main-d'œuvre affectée à cette tâche.

Cette répétitivité est aussi l'une des raisons pour laquelle la traite se prête bien à l'automatisation. C'est donc sans trop de surprise que plusieurs associent la robotisation à une amélioration de la qualité des conditions de travail et de la qualité de vie. Mais en traite robotisée, les bris et les problèmes peuvent survenir à toute heure du jour ou de la nuit. C'est un désavantage, surtout pour les plus petites entreprises qui peuvent difficilement se permettre d'avoir plusieurs membres de leur personnel qualifiés pour entretenir et réparer les robots en tout temps.

LA VALEUR DES ÉCONOMIES DE TEMPS ET DE MAIN-D'ŒUVRE

Les études de Lactanet réalisées en 2011 suggéraient une réduction du temps consacré à la traite de 75 à 80 % et une



En 2024, l'investissement supplémentaire des étables robotisées par rapport à celles équipées d'une salle de traite était estimé à un montant de 2 000 \$ à 3 000 \$/vache. Lorsqu'ils sont bien utilisés, ces investissements peuvent se justifier.

« Souvent, la décision se prend en fonction de la main-d'œuvre et des enjeux humains. Plusieurs aspects sont concernés : les conditions de travail et la qualité de vie, l'économie de temps et de salaire ainsi que la gestion d'employés. »

économie totale de temps de 2 min/v/jr à 3,8 min/v/jr pour la traite robotisée par rapport aux salles de traite. L'étude de 2024 menée par Progressive Dairy Operators (PDO)² vient confirmer l'économie de temps de traite et suggère un temps de travail pour les étables robotisées de 9,3 min/vache/jr, comparativement à 11,5 min/vache/jr pour celles ayant accès à un salon de traite (excluant les salons rotatifs). C'est donc en moyenne 2,2 minutes par vache/jr de moins pour toute la charge de travail reliée à la production de lait. Selon l'estimation, cela représente de 800 à 1100 heures d'économie par an par tranche de 60 vaches.

Mais est-ce que ça en vaut la peine, puisqu'on pourrait engager des travailleurs étrangers? Dans son rapport de 2024, PDO rapporte des salaires variant de 16,71 \$/h à 23,50 \$/h pour des employés attirés à la traite des vaches. Vu les heures de travail économisées, on pourrait calculer des économies variant de 13 000 \$/60 vaches/an à 26 000 \$/60 vaches/an.

Au Québec, le salaire minimum des travailleurs étrangers (TET) est de 16,60 \$/h. Mais lorsqu'on inclut les autres frais, on arrive le plus souvent à un coût total pouvant atteindre 25 \$/h. Les frais de logement, qui doivent être couverts par l'employeur, peuvent représenter de 2 \$/h à 5 \$/h, selon le montant payé et le nombre d'heures travaillées par mois. Ce coût de logement représente les frais mensuels pour une location ou un investissement immobilier. Si l'on opte pour l'acquisition d'un bien immobilier, en plus du loyer, il faut considérer les avan-

tages (possibilité de gains de capitaux et assurance d'avoir les places requises) et les inconvénients (temps d'entretien, emprunts et impacts sur les liquidités de l'entreprise).

Finalement, il faut aussi compter les frais de communications (wifi) et de transport de base qui doivent être offerts aux TET. Il faut également être conscient des délais (5 à 6 mois ou plus) reliés à l'embauche de TET, ce qui peut représenter des contraintes importantes si les besoins changent ou évoluent rapidement. Des programmes de maillage sont toutefois en développement et pourraient offrir des options supplémentaires et répondre plus rapidement au besoin de main-d'œuvre au cours des prochains mois.

LA CAPACITÉ DE GESTION DES EMPLOYÉS

Si l'on dit que pour rentabiliser l'investissement dans la traite robotisée, il faut pouvoir assurer l'utilisation efficace de nos robots, le même principe s'applique à la main-d'œuvre. Pour tirer le meilleur de nos employés, il faut avoir la capacité de les soutenir et de les encadrer de la bonne façon. Cela repose souvent sur une communication efficace, ce qui peut représenter un défi imposant pour plusieurs producteurs. Pourtant, il faut le considérer dans nos choix stratégiques, surtout si l'on pense choisir un modèle d'affaires qui requiert plus de main-d'œuvre. Quelle sera la disponibilité de la main-d'œuvre, notre capacité à les soutenir, les former et les

retenir? La bonne nouvelle, c'est que la gestion de personnel, ça s'apprend. Il faut juste savoir si on est prêt à investir temps et énergie dans notre capacité à gérer le personnel, ou engager les ressources internes ou externes pour le faire.

LE MEILLEUR DES DEUX MONDES!

Depuis maintenant quelques années, on entend parler du principe de *batch milking* qui promet des économies sur les équipements de robotique et combine les avantages de la robotique tout en laissant la possibilité de gérer l'alimentation et les heures de traite par groupe d'animaux. Malheureusement, ça ne semble pas encore bien adapté à la réalité des troupeaux du Québec, entre autres, puisque le principe de *batch milking* s'applique principalement à des troupeaux de grande taille, avec des exemples basés sur des installations comptant de 10 à 15 robots. ■

1 Douphrate, David I., Matthew W. Nonnenmann, Robert Hagevoort et David Gimeno Ruiz de Porras. Work-related musculoskeletal symptoms and job factors among large-herd dairy milkers. *Journal of agromedicine*, 21, n° 3 (2016) : 224-233.
Cockburn, M., P. Savary, M. Kauke, M. Schick, U. Hoehne-Hückstädt, I. Hermanns et R. Ellegast. Improving ergonomics in milking parlors: empirical findings for optimal working heights in five milking parlor types. *Journal of dairy science*, 98, n° 2 (2015) : 966-974.

2 Progressive Dairy Operators : <https://www.pdo-ontario.ca/2024-triennial-symposium>

Les productions supérieures

Productions acceptées en **MARS 2026** ayant une MCR cumulative de **1 142 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1142 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ringo Evodia Destination (Bp) (Blondin Destination)	121452788	03-25	2-12	17 096	4,75	3,14	440	564	432
	F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias									
	Rainholm Jazzband 8507 (B) (Progenesis Jazzband)	121128507	01-25	1-305	16 453	3,88	3,09	435	456	424
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Landrynoise Monteverdi 8492 (Bp) (Progenesis Monteverdi)	120818492	03-25	1-318	14 702	4,19	3,59	396	450	444
	Ferme Landrynoise, Saint-Albert									
	Lareleve A2p2-Pp 1100 (Tb) (Vogue A2p2-Pp)	121262679	05-25	1-341	13 787	4,88	3,71	370	484	430
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Seric Destination Alaska (Bp) (Blondin Destination)	121378599	03-25	2-4	16 404	3,83	2,96	422	437	392
	Ferme Séric inc., Napierville									
	Prudense Luster-P Berta (Cherry-Lily Zip Luster-P-Et)	121163207	05-25	2-16	14 028	4,47	3,59	370	445	417
	Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby									
	Monbriant Lambda Lidia (Farnear Delta-Lambda-Et)	121083856	11-24	1-280	15 505	3,62	3,41	405	392	429
	Ferme Beaudry et Fils, Saint-Valérien									
	Garonne Gordon Lauria (Bp) (Penn-England Gordon-Et)	121292740	01-25	1-349	15 246	3,98	3,37	389	419	415
	Ferme Garonne inc., Saint-Odilon									
	Rodveil Mr T Too Much (Bp) (Blondin Mr T)	121397111	04-25	1-356	13 661	4,93	3,28	361	481	373
	Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines									
	Lareleve Lugnut 1101 (Bp) (Westcoast Lugnut)	121262680	04-25	1-296	13 219	4,39	3,63	362	430	414
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Lareleve Alcove 1063 (Bp) (Westcoast Alcove)	120860590	09-24	1-337	14 779	4,13	3,36	381	421	401
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Dubenoit Ranger Ginette (Bp) (3star Oh Ranger Red-Et)	121344339	03-25	2-70	13 849	4,92	3,64	346	460	397
	Ferme Dubenoit, La Pocatière									
	Paquetiere Destination Celino (Tb) (Blondin Destination)	121519039	04-25	1-303	14 243	3,88	3,26	390	410	400
	Ferme Paquetière inc., Amqui									
	Lareleve A2p2-Pp 1098 (B) (Vogue A2p2-Pp)	121262677	04-25	1-324	13 729	4,25	3,37	372	426	392
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Rainholm Zeolite 8566 (Bp) (Peak Altazeolite-Et)	121128566	04-25	1-323	13 194	4,53	3,5	357	436	392
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Roquet Petace Mercy (Bp) (Novum Mercy)	121169511	05-25	1-339	13 441	4,55	3,4	360	440	384
	Ferme Roquet inc., Saint-Côme-Linière									
	Landrynoise Pursuit 0533 (Bp) (Pine-Tree-I Pursuit)	121380533	06-25	1-308	14 914	2,84	3,13	437	319	426
	Ferme Landrynoise, Saint-Albert									
	Maxima Lyriq Cadillac (Tb) (Kings-Ransom D Cadillac-Et)	121220706	03-25	1-318	14 800	3,72	3,05	398	401	379
	Ferme Maxima SENC, Marieville									
	Alampco Lionel Shaki (Bp) (Mr T-Spruce Frazz Lionel-Et)	120803259	04-25	1-331	14 777	3,71	2,98	400	400	373
	Ferme Alampco Holstein 2020 inc., Sainte-Séraphine									
	Desross Revolution Joyce (Bp) (Plain-Knoll Revolution-Et)	120900966	12-24	1-311	14 333	4,33	3,25	366	431	373
	Ferme Desross inc., Sainte-Flavie									
	Marronniers Alcove Margaux (Tb) (Westcoast Alcove)	120982341	03-25	2-303	18 339	4,23	3,03	421	481	403
	Ferme Mb Marronniers inc., Honfleur									
	Marico Believe Fanta (Bp) (Aija Believe-P)	121162046	05-25	2-340	18 085	3,77	3,58	416	423	466
	Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines									
	Boisvert Stamkos Destinee (Bp) (Westcoast Stamkos)	120933173	02-25	2-276	17 416	3,61	3,51	396	388	440
	Ferme Boisvert, L'Avenir									
	Micheret Jennie Stars Red (Tb) (Siemers Stars-Et)	120792449	09-24	2-336	17 205	4,05	3,46	387	417	416
	Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin									
	Boisvert Lambeau Darlee (Tb) (Westcoast Lambeau)	120933177	05-25	2-331	15 668	4,32	3,64	365	427	415
	Ferme Boisvert, L'Avenir									
	Maxima Celina Footloose (Bp) (S-S-I Renegade Footloose-Et)	120969615	04-25	2-241	14 480	5,12	3,45	344	476	375
	Ferme Maxima SENC, Marieville									
	Delaberge Alligator Erolise (Tb) (Stantons Alligator-Et)	120851092	03-25	2-362	18 174	3,5	2,94	407	388	377
	Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague									
	Drebert Alcove Kelly (Bp) (Westcoast Alcove)	121097166	05-25	2-334	16 069	3,81	3,39	379	392	401
	Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe									
	Flamebird Harvest Celestine (Tb) (Wilra Harvest-Et)	121014890	05-25	2-310	15 587	3,98	3,52	362	391	398
	Ferme Phénix 2020 inc., Saint-Charles									
	Desross Awestruck Meadow (Tb) (S-S-I Bg Casc Awestruck-Et)	120900902	01-25	2-267	15 548	4,3	3,42	353	413	382
	Ferme Desross inc., Sainte-Flavie									

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vélage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
(SUITE)	Boisvert Fuel Janice (Bp) (Melarry Fuel-Et) Fermes Boisvert, L'Avenir	121162195	05-25	2-273	15 257	4,08	3,38	362	399	383
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Lareleve Luster 1010 (Tb) (Cherry-Lily Zip Luster-P-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120860537	01-25	3-24	19 539	3,88	3,12	426	449	417
	Beljacar Phanthom 946 (Tb) (S-S-I Kingpin Phantom-Et) Ferme Beljacar inc., Acton Vale	120984320	04-25	3-82	18 480	3,79	3,34	407	419	426
	Jangie Relay Wawanie (Bp) (Peak Relay) (2016) Ferme Jangie inc., Sainte-Christine	120799322	02-25	3-60	16 988	4,69	3,39	369	471	392
	Dunbec Skipout Suzy (Tb) (Peak Skipout-Et) Dunbec Holstein inc., Dunham	120862526	04-25	3-174	17 332	4,26	3,4	372	432	398
	Duhibou Randall Prima (Tb) (Westcoast Randall) Ferme Duhibou inc., Saint-Lambert-de-Lauzon	120878038	03-25	3-89	16 936	4,13	3,42	367	414	395
	Josclaud Denver Coralie (Tb) (Brenland Denver) Ferme Josclaud inc., Saint-Honoré-de-Shenley	120670302	04-25	3-50	16 075	4,26	3,52	358	415	396
	Vachette Fairview Malicam (Bp) (Claynook Fairview) (2007) Ferme S. M. Perreault inc., Saint-Alexis-de-Montcalm	121101081	03-25	3-15	16 624	4,05	3,33	368	406	384
	Vision Pittsburgh Sentine (Progenesis Pittsburgh) Ferme laitière Paré inc., Saint-Jacques-de-Leeds	120914646	04-25	3-149	15 586	4,48	3,75	338	411	397
	Bhl-I America Wave (Tb) (Luck-E America 684-Et) Hy-Haven Génétique inc., Sainte-Hélène-de-Kamouraska	14283902	03-25	3-10	17 075	3,79	3,18	378	390	377
	Micheret Akeena Alcove (Tb) (Westcoast Alcove) Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin	121110966	05-25	3-14	15 446	4,23	3,48	353	406	383
	Comaro Malicia Montblanc (Tb) (Progenesis Montblanc) Ferme Comaro inc., Pont-Rouge	120705013	05-25	3-343	18 301	4,19	3,44	389	443	421
	Marronniers Allday Judith (B) (Drumdale Allday P) Ferme Mb Marronniers inc., Honfleur	120631035	02-25	3-258	18 061	3,89	3,34	373	395	397
	Mystique Speedup Carini (Ex) (Dudoc Speedup P) Ferme Mystique SENC, Mirabel	120737141	05-25	3-325	16 561	4,12	3,39	358	401	383
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Caribou Imperial Andreeanne (Tb) (Blumenfeld Imperial-Et) Ferme Caribou SENC, Terrebonne	110985162	05-25	4-71	18 413	4,23	3,27	380	438	394
	Lampardis Eleven Helix (Bp) (Aot Silver Helix-Et) Ferme Lampardis inc., Sainte-Séraphine	120481264	04-25	4-12	19 027	3,98	3,2	391	423	395
	Remhols Duke Castanet (Bp) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Remhols inc., Saint-Michel-de-Bellechasse	120585148	04-25	4-98	17 352	5,11	3,14	351	487	349
	Belgo Lambda Abba (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et) Ferme Belgo 2012 inc., Acton Vale	120570999	05-25	4-81	17 065	4,55	3,49	352	437	390
	Ladeere Royal Riana (Tb) (Denovo 14652 Royal-Et) 9368-1302 Québec inc./Jfg Lapointe, Saint-Arsène	120619273	05-25	4-138	16 333	4,88	3,39	345	461	368
	Marico King Doc Flechete (Tb) (Woodcrest King Doc) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	120325095	03-25	4-190	20 402	4,43	3,35	401	483	430
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Ringo Bunbysilver High Octane (B) (Stantons High Octane) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120411394	05-25	4-227	21 345	4,09	2,85	432	479	390
	Ringo Balou Axl (Ex) (Peak Axl-Et) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120411386	02-25	4-281	22 006	4,05	2,98	424	466	404
	Belgo Dumbledore Cocotte (Ex) (Progenesis Dumbledore) Ferme Belgo 2012 inc., Acton Vale	120346746	03-25	4-226	19 999	3,87	3,13	392	411	391
	Elijean Apple Lauzicia (Ex) (Bluechip Mraussie Apple-Imp-Et) Ferme Jean Gobeil et Fils enr., Chicoutimi	109712581	11-24	8-278	17 694	6,58	3,94	324	580	411
	Pimabo Benedicte Iota (Ex) (Regancrest Altaiota-Et) Ferme Beaudoin Bégin inc., Palmarolle	108305240	11-24	11-306	21 298	4,11	3,16	415	468	421
	Rodveil Kingboy Tamra (Ex) (Morningview Mcc Kingboy-Et) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	111672578	04-25	5-199	18 279	5,09	3,46	355	493	393
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Kakouna Fuel Nikita (Ex) (Melarry Fuel-Et) Ferme Sika SENC, Saint-Charles-de-Bellechasse	111603011	05-25	5-247	20 058	4,04	3,06	395	436	386
	Mystique Kingboy Cafelate (Ex) (Morningview Mcc Kingboy-Et) Ferme Mystique SENC, Mirabel	110441085	06-24	7-166	18 855	4,16	3,53	373	422	418
	Carlain Fuel Camiliane (Ex) (Melarry Fuel-Et) Ferme des Trois Trèfles, La Baie	120132820	04-25	5-65	19 034	4,56	3,04	372	461	362
	Comaro Amande Parachute (Tb) (Progenesis Parachute) Ferme Comaro inc., Pont-Rouge	120158325	06-25	5-24	17 490	4,43	3,42	363	436	395
	Dubenoit Kingroyal Jess (Tb) (Plain-Knoll King Royal-Et) Ferme Dubenoit, La Pocatière	111406382	05-25	6-210	19 517	3,9	3,12	381	405	378
	Lareleve Complete 874 (Tb) (Larcrest B Complete-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120001069	02-25	5-38	17 220	5,09	3,64	327	452	382
	Prudense Lighthouse Sofia (Ex) (Westcoast Lighthouse) Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby	111447566	04-25	6-52	18 941	4,03	3,39	364	400	396
	Beljacar Alcove 849 (B) (Westcoast Alcove) Ferme Beljacar inc., Acton Vale	111620817	05-25	5-109	19 425	3,68	3,16	385	386	388
	Karibel Alcove Polina (Tb) (Westcoast Alcove) Ferme Karibel inc., Saint-Paul	111519074	12-24	5-18	18 219	4,88	3,4	339	449	368
	Jx Dutch Hollow Gallantry Hono (Jx Sexing Gallantry {4}-Et) Ferme Belflamme inc., Saint-Anselme	3242621894	06-25	3-28	10 615	5,36	3,55	398	397	374
	Cilirc Lemonhead Humble'N Kind (Tb) (Steinhauers Samson Lemonhead E) Ferme de l'Hétrière inc., Saint-Charles-de-Bellechasse	120324819	05-25	5-66	12 797	5,65	3,77	383	399	380

Les productions supérieures

Productions acceptées en **AVRIL 2026** ayant une MCR cumulative de **1 162 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1162 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Demers Magellan July (Bp) (Des Coteaux Magellan)	121092469	06-25	2-42	10 334	5,46	3,72	363	474	409
	Ferme Claude Larocque inc., Upton									
	Marilie Rushmore Milk-Et (Bp) (Palmyra Ruth'S Rushmore)	121117863	04-25	2-77	11 312	4,51	3,28	387	418	386
	Marilie Ayrshire inc., Yamachiche									
AYRSHIRE SENIOR 2 ANS	Pine Legacy Autograph Irisa (Bp) (Marilie Autograph-Et) (Ayr)	120756236	05-25	2-270	11 674	4,81	3,47	374	432	393
	Ferme Pine Legacy SENC, Melbourne									
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Ronick Clicker Porsha (Tb) (De Fraserville Clicker-Et)	120987964	06-25	3-33	13 216	4,31	3,71	403	419	454
	Ferme Beaudoin Bégin inc., Palmarolle									
	Plein Soleil Hunter Hizzy-Et (Tb) (Plein Soleil Hunter) (2010)	120867434	06-25	3-19	11 843	5,07	3,66	364	444	406
	Ferme Plein Soleil inc., Saint-Clément									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ringo Butikay Alcove (Tb) (Westcoast Alcove)	121452775	05-25	1-319	16 456	4,7	3	449	568	418
	F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias									
	Ringo Gorgeous Alcove (Westcoast Alcove)	121259779	04-25	2-83	17 221	4,29	3,08	436	506	421
	F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias									
	Dubenoit Luster Getta (Bp) (Cherry-Lily Zip Luster-P-Et)	121344364	04-25	1-330	15 309	4,53	3,36	414	506	436
	Ferme Dubenoit, La Pocatière									
	Ringo Epinne Ricochet (Bp) (Plain-Knoll Ren Ricochet-Et)	121259780	01-25	1-361	16 025	4,57	3,39	409	505	439
	F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias									
	Rainholm Alcove 8559 (Bp) (Westcoast Alcove)	121128559	06-25	2-3	15 457	4,49	3,45	408	492	441
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Vie Belle Featina Fuel (Bp) (Melarry Fuel-Et)	121145929	06-24	2-40	15 336	4,63	3,46	399	497	432
	Ferme Vie-Belle inc., Matane									
	Ringo Imperfection Alphabet (Tb) (Ocd Helix Alphabet-Et)	121452780	05-25	1-359	16 275	3,83	3,21	436	448	439
	F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias									
	Ringo Rubis Rocky (Tb) (Bomaz Rocky-Red-Et)	121452782	04-25	1-332	15 335	4,13	3	415	462	390
	F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias									
	Maron Ranger Laurette (Tb) (3star Oh Ranger Red-Et)	121035045	06-25	2-63	14 607	4,63	3,45	375	466	403
	Ferme M S Turgeon inc., Saint-Charles-de-Bellechasse									
	Rainholm Pomodoro 8591 (Bp) (Progenesis Pomodoro)	121128591	05-25	1-325	12 964	4,92	3,61	354	469	397
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Caribou Alcove Laurence (Bp) (Westcoast Alcove)	121119522	04-25	1-344	13 561	4,7	3,52	358	455	398
	Ferme Caribou SENC, Terrebonne									
	Drahoka Conway Nelly (B) (Sandy-Valley R Conway-Et)	121465141	03-25	1-288	13 226	4,63	3,56	359	447	399
	Ferme Drahoka inc., Kamouraska									
	Bergitte King Doc Panda (Bp) (Woodcrest King Doc)	121096037	06-25	2-8	14 775	4	3,2	391	421	392
	Ferme Bergitte, Saint-Georges-de-Beauce									
	Jangle Bumblebee Azanine (Bp) (Progenesis Bumblebee) (2016)	121296437	06-25	1-352	13 264	4,73	3,43	358	456	386
	Ferme Jangle inc., Sainte-Christine									
	Beljacar Fuel 982 (Bp) (Melarry Fuel-Et)	120984356	02-25	2-19	14 991	4,08	3,28	382	422	396
	Ferme Beljacar inc., Acton Vale									
	Blondin Master Sonata (Tb) (Golden-Oaks Master-Et)	121397061	06-25	2-17	12 024	5,71	3,98	317	487	395
	Ferme Rosaire Blais et Fils, Saint-Isidore-de-Dorchester									
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Rainholm Hailed 8365 (B) (Matcrest Hailed-Et)	121128365	06-25	2-294	17 669	4,19	3,44	416	468	446
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Rainholm Alcove 8398 (Bp) (Westcoast Alcove)	121128398	06-25	2-246	16 664	4,51	3,58	396	481	442
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Rainholm Lajoy 8402 (B) (Peak Altalajoy-Et)	121128402	06-25	2-246	15 253	4,65	3,63	368	462	416
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Rainholm Alcove 8362 (Bp) (Westcoast Alcove)	121128362	05-25	2-263	15 430	4,47	3,58	366	442	412
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Frohland Darnell Totem (Bp) (S-S-I Millington Totem-Et)	120903167	01-25	2-361	15 566	5,19	3,4	343	484	368
	Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvère									
	Rotaly Delta-Lambda Hidaie (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et)	120804813	05-25	2-357	16 675	4,14	3,08	384	429	370
	Hy-Haven Génétique inc., Sainte-Hélène-de-Kamouraska									
	Ambijoie Fuel Michelle (Tb) (Melarry Fuel-Et)	120929741	05-25	2-326	14 167	5,15	3,83	329	459	393
	Ferme laitière Ambijoie inc., Mirabel									
	Drebert Fuel Faith (Bp) (Melarry Fuel-Et)	120797182	05-25	2-332	16 241	3,82	3,45	378	390	406
	Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe									
	Caribou Retrolook Brenda (Bp) (Westcoast Retrolook)	121119463	06-25	2-317	14 528	4,92	3,59	339	450	378
	Ferme Caribou SENC, Terrebonne									

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vélage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
(SUITE)	Clan Goulet Divergent Timide (Bp) (Leothe Biggie Divergent) Ferme Clan Goulet inc., Saint-Augustin-Dalmas	120963093	06-25	2-315	16 463	3,82	3,22	384	396	384
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Ringo Pirouette Sound System (Tb) (Mirabell Sound System) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120970254	04-25	3-105	20 115	3,9	3,15	439	467	434
	Ringo Sucrier Positive (Tb) (Progenesis Positive) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120699348	12-24	3-161	19 791	4,25	3,45	407	470	440
	Ringo Wonderlove Positive (Tb) (Progenesis Positive) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120970256	06-25	3-137	18 449	4,73	3	409	523	379
	Frohlund Blue Moon Unix (Tb) (Croteau Lesperron Unix) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvère	120749121	08-24	3-36	19 035	3,69	2,85	435	429	382
	Maron Lambeau Janice (Tb) (Westcoast Lambeau) Ferme M S Turgeon inc., Saint-Charles-de-Bellechasse	121035004	04-25	3-58	16 562	4,35	3,68	369	436	426
	Lukassen Stamkos Jelly (Tb) (Westcoast Stamkos) Ferme Lukassen Farms SENC, Godmanchester	120543588	08-24	3-35	16 658	4,14	3,57	381	421	418
	Gaemenchet Denver Katprina (Tb) (Brenland Denver) Ferme F. Pichette inc., Saint-Léon-le-Grand	120684981	03-25	3-58	17 365	4,51	3,1	380	466	372
	Bergitte Alcove Heartbreak (Tb) (Westcoast Alcove) Ferme Bergitte, Saint-Georges-de-Beauce	120660648	06-25	3-28	14 982	5,12	3,46	351	486	377
	Ferme Nadeau Lugnut Roxa (Tb) (Westcoast Lugnut) Ferme Nadeau Lugnut Roxa, Ferme Belnadeau enr., Saint-Bernard	120537120	06-25	3-29	17 585	3,66	3,17	404	398	396
	Syma Chief Jessie (Bp) (Stantons Chief-Et) Ferme Syma SENC, Sainte-Élisabeth	120926090	06-25	3-131	15 641	4,9	3,61	347	459	387
	Drebert Allday Aude (Tb) (Drumdale Allday P) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	120797126	11-24	3-91	16 191	5,13	3,48	342	472	370
	Viajac Marie-Joelle (Bp) (Melarry Fuel-Et) Ferme Viajac, Mirabel	120864078	07-25	3-144	16 384	4,16	3,23	378	424	378
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Ringo Mina Positive (Bp) (Progenesis Positive) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120699350	04-25	3-243	21 934	3,34	3,19	462	419	463
	Ambijoie Fleury Natisha (Tb) (Bofran Fleury-Et) Ferme laitière Ambijoie inc., Mirabel	120682135	05-25	3-340	19 718	3,4	3,15	413	381	409
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Bergitte Duke Hamaison (Tb) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Bergitte, Saint-Georges-de-Beauce	111569590	10-24	4-164	24 726	5,68	3,27	478	724	493
	Maryclerc Avalanche Akiliane (Ex) (Dymentholt Mr Apples Avalanche) Ferme Maryclerc inc., Sainte-Claire	120017889	11-24	4-80	19 558	5,14	3,31	379	524	398
	Lareleve 6503 951 (Tb) (Lareleve Yoda 6503) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120467821	04-25	4-13	17 886	4,77	3,67	367	477	427
	Ringo Perfecto Fuel (Tb) (Melarry Fuel-Et) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120411399	03-25	4-148	19 467	4,12	3,39	385	431	415
	Rainholm Yacht 124 (Bp) (Bomaz Yacht-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120090124	06-25	4-150	19 278	3,76	3	404	411	381
	Arcroix Lambda Gracie (Ex) (Farnear Delta-Lambda-Et) Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse	120693547	05-25	4-57	16 567	5,06	3,5	343	471	379
	Rainholm Zarek 157 (Tb) (Peak Altazarek-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120090157	05-25	4-89	17 907	4,23	3,41	368	423	396
	Caribou Hyperloop Tristane (Tb) (Stantons Hyperloop) Ferme Caribou SENC, Terrebonne	110985148	01-25	4-4	19 398	3,77	3,27	387	395	402
	Caribou Fairview Edith (Bp) (Claynook Fairview) Ferme Caribou SENC, Terrebonne	110985196	06-25	4-0	18 354	3,72	3,27	386	388	395
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Maryclerc Duke Alaina (Ex) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Maryclerc inc., Sainte-Claire	120084249	09-24	4-190	20 654	5,01	3,3	410	548	423
	Ringo Muffin Goldwyn (Tb) (Braedale Goldwyn) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120411391	03-25	4-279	20 336	4,83	3,29	396	520	418
	Dubenoit Alcove Jessie (Tb) (Westcoast Alcove) Ferme Dubenoit, La Pocatière	120309163	06-25	4-289	20 328	4,33	3,18	413	484	415
	Ringo Nuage Mirand (Bp) (Coomboona Zipit Mirand-Pp) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120009094	02-25	4-361	21 908	4,16	3,08	418	473	414
	Swiss Acres Ton Of Oprah (Tb) (Wargo-Acres Ton Of Fun-Et) Fermes Gasser Itée, Pike-River	111556613	06-25	4-189	17 995	4,32	3,11	369	432	361
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Marico Commander Diaz (Ex) (Larcrest Commander-Et) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	111189735	12-24	6-195	21 959	4,19	3,34	396	453	427
	Frohlund Model Faby Dragneart (Tb) (Mr Ocd Epic Dragonheart-Et) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvère	111200825	02-25	6-72	21 950	4,31	2,93	407	478	385
	Pimabo Gold Chip Tatiana (Tb) (Mr Chassity Gold Chip-Et) Ferme Beaudoin Bégin inc., Palmarolle	110304202	06-25	8-22	19 875	3,8	3,28	395	410	412
	Marico King Doc Flirt (Tb) (Woodcrest King Doc) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	111672600	03-25	5-81	18 945	4,65	3,37	363	458	391
	Prudense Satine (Tb) (S-S-I Mogul Reflector) Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby	120269324	06-25	5-108	20 250	3,43	3,31	408	377	426
	Riloup Moemoney Mamia 7830 (Bp) (Bacon-Hill Moemoney 3320-Et) Ferme Riloup Holstein inc., Saint-Côme-de-Linière	111457830	03-25	5-207	18 117	4,88	3,44	345	458	380
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Du Sillon Rockwell Diana (Tb) (Ahlem Rockwell) Ferme du Sillon 2, Saint-Alexandre-de-Kamouraska	121188057	06-25	1-341	9 731	6,24	3,96	412	478	428
	Stee-La Bang Millie (Tb) (Thurstone Banging) Ferme Syma SENC, Sainte-Élisabeth	120926113	09-24	2-73	10 291	5,45	4,22	402	404	447
	Bergicel Askn To Me (Bp) (Brookbora Valentino Askn) Ferme Bergicel, Saint-Antoine-de-Tilly	121335001	06-25	1-290	8 816	5,02	3,95	392	371	408

Une microlaiterie pour faire une place à la relève

■ Pour intégrer leurs fils dans l'entreprise familiale, Chantale Riverin et Sylvain Gauthier ont pris une avenue qu'ils n'avaient jamais envisagée : ouvrir une microlaiterie.



Chantale et Sylvain n'ont jamais eu l'ambition de se lancer dans la transformation et la vente de produits laitiers. Ils se sont rencontrés à l'école d'agriculture et ont pris la relève, en 1999, de la Ferme Thierry Holstein qui appartenait aux parents de Sylvain.

Au fil des ans, ils ont modernisé l'entreprise et développé la génétique de leur troupeau. Aujourd'hui, ils ont une cinquantaine de vaches en lactation. Quand leurs fils Alexandre et Philippe ont manifesté leur intérêt à reprendre la ferme familiale, le couple s'est retrouvé devant un questionnement important : comment intégrer deux enfants dans une ferme de 60 kilos de quota et dans un secteur où les terres à vendre se font rares ?

Ils ont choisi de créer la Microlaiterie Riverin du Lac, inaugurée en 2022 à Hébertville-Station, au Lac-Saint-Jean. « On n'a jamais vraiment cherché à avoir une plus grosse ferme, précise Chantale. On a voulu varier nos revenus autrement. C'est un autre type de croissance pour notre entreprise. »

L'INNOVATION POUR SE DÉMARQUER

Le défi était grand. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les fromageries sont déjà nombreuses et bien établies. « On s'est dit : "On se part, mais on fait pas de fromage", se souvient l'entrepreneure. À cinq minutes de chez nous, il y avait déjà trois fromageries. Il fallait proposer autre chose. On voulait être différents. »



Chacun a son rôle dans l'entreprise. Sylvain et Chantale sont très impliqués dans la transformation des produits et l'administration, tandis que Philippe s'active à la gestion du troupeau et de la ferme. Alexandre a, pour sa part, récemment choisi de se retirer pour s'investir dans d'autres projets.

Le couple a donc décidé de miser sur des produits moins courants, comme le gelato et le beurre de culture. « Je dirais que le beurre de culture est le produit qui se démarque le plus, explique Chantale. C'est un produit assez rare. On en vend beaucoup à la boutique, mais aussi à des restaurants à Québec. »

Les entrepreneurs ont aussi installé un bar à lait aromatisé en vrac. Les saveurs changent chaque semaine selon les saisons et les tendances du moment. « Il faut être créatifs. Cette semaine, on

a du lait à la banane, aux bleuets et au chocolat Dubaï », énumère Sylvain.

« En fait, on a presque toujours le lait à la banane. On a voulu le changer, mais les gens en redemandaient », dit Chantale, encore surprise de cette popularité.

Des yogourts et du lait nature, au chocolat et au café moka complètent la gamme. Tous les produits sont fabriqués à partir du lait A2 de la ferme et sucrés avec du sirop d'érable, deux autres façons de se créer une signature.

« On s'est dit : "On se part, mais on fait pas de fromage". À cinq minutes de chez nous, il y avait déjà trois fromageries. Il fallait proposer autre chose. On voulait être différents. »

« Il n'y a rien de plus satisfaisant que de voir une famille s'installer à une table à pique-nique avec nos produits et qui nous dit : "Merci d'exister, c'est bon". C'est notre paye au bout de la journée. »

« On a commencé à faire des croisements génétiques pour produire du lait A2 bien avant l'idée de la microlaiterie, précise Chantale. On avait lu un article dans une revue européenne sur le sujet. On s'était dit : "On le fait, on sait jamais, ça pourrait être utile". » Aujourd'hui, le lait A2 attire plusieurs fidèles clients.

Deux ans après l'ouverture de la microlaiterie et, contre toute attente, les Riverin-Gauthier ont dû revenir sur leur décision de ne pas faire de fromage. « Les gens nous l'ont demandé. Je pensais qu'ils avaient déjà assez de fromage, mais non », lance Chantale en riant. Les entrepreneurs ont donc investi dans les équipements nécessaires à la fabrication de fromage frais en grains et en bloc. Ils ont opté pour un fromage moins salé, qui laisse davantage de place au goût du lait.

Plus récemment, ils se sont aussi lancés dans la production de cottage. « C'est très populaire en ce moment, on s'est dit qu'on allait essayer, dit Chantale. Il faut tout le temps innover. »

Au-delà des produits, les propriétaires souhaitent offrir une expérience agréable autant aux touristes qu'aux habitués qui se rendent sur place. « Ils viennent ici pour passer du temps dans

un bel endroit, souligne Sylvain. On a une aire de jeux pour les enfants et des tables à pique-nique. Ils peuvent relaxer en regardant les vaches dans le pâturage. »

« Il n'y a rien de plus satisfaisant que de voir une famille s'installer à une table à pique-nique avec nos produits et qui nous dit : "Merci d'exister, c'est bon". C'est notre paye au bout de la journée », ajoute Chantale.

Les entrepreneurs ont décidé de se démarquer avec des produits laitiers moins courants, comme le gelato, le beurre et le yogourt. Différents laits embouteillés dans des bouteilles en verre sont aussi offerts.



UN NOUVEAU MÉTIER À APPRENDRE

Produire du lait est une chose, mais le transformer et le vendre est une toute autre aventure. Chantale et Sylvain ont dû bâtir leur plan d'affaires, obtenir du financement, apprendre à fabriquer les produits selon des normes strictes et développer des habiletés en marketing.

« Le plus grand défi, c'est de se faire connaître, révèle Chantale. Tu as beau avoir un bon produit, les gens atterrissent pas dans ta cour par magie. Il faut être présents sur les médias sociaux, faire

Le PLUS grand Défi,
C'est de se faire
connaître. Tu as beau
avoir un bon produit,
Les gens atterrissent
pas dans ta cour
Par magie.

de la publicité et se bâtir une image de marque. »

Chantale et Sylvain insistent aussi sur l'importance d'être patient. « La rentabilité n'arrive pas du jour au lendemain. Après quatre ans, on a une belle croissance. Mais les deux premières années, on se demandait pourquoi on faisait ça. Il faut se laisser du temps, avoir les reins solides et être prêts à travailler fort », déclare Chantale.

Le projet s'est aussi complexifié quand ils ont voulu vendre leurs produits dans les épiceries. Sylvain explique : « Sur les

Série GF 1003 et 1003 T | Girofaneurs

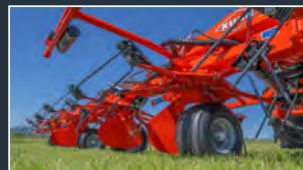
Largeurs de travail : 5,21 m à 17,20 m • Modèles portés et traînés



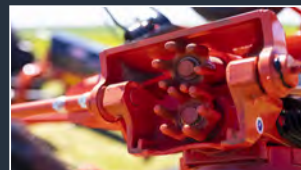
SÉCHAGE ET DISTRIBUTION RAPIDES ET UNIFORMES DES RÉCOLTES



Les rotors OptiTedd® favorisent un retournement complet du foin



Conception articulée pour un excellent suivi du terrain



Ajustement facile de l'angle d'inclinaison des rotors pour s'adapter à toutes les cultures et conditions de terrain



Les coupleurs exclusifs DigiDrive® garantissent un entretien réduit et une longue durée de vie

Machinerie JNG Thériault
Amqui, QC

Centre Agricole
Berthierville, QC
Coaticook, QC
Neuveville, QC
Nicolet, QC
Rimouski, QC
Saint-Bruno, QC
Saint-Maurice, QC
Wotton, QC

Les Équipements Colpron
Sainte-Martine, QC

Machineries Horticoles
d'Abitibi
Poularies, QC

J. René Lafond
Mirabel, QC

Claude Joyal
Lyster, QC
Napierville, QC
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC
Saint-Guillaume, QC
Stanbridge Station, QC

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément, QC
Saint-Pascal, QC

Service Agricole de Beauce
Saint-Georges, QC
Sainte-Marie, QC

Les Équipements R. Marsan
Saint-Esprit, QC

Agritibi R.H.
Gatineau, QC

Phaneuf – Équipements Agricoles
La Durantaye, QC
Saint-Clet, QC
Sainte-Brigide-d'Iberville, QC
Shefford, QC
Upton, QC
Victoriaville, QC

Les Entreprises R. Raymond
Kiamika, QC

Investissez dans la qualité
www.kuhn.com



Visitez notre site web pour trouver votre concessionnaire local!



231045



La ferme et la microlaiterie sont situées à quelques mètres l'une de l'autre. Les clients ont la chance d'observer les vaches au pâturage en mangeant leur gelato ou en dégustant leur pique-nique.

tablettes, il y a énormément de produits laitiers. Il faut être capables de se démarquer pour que les gens nous choisissent. C'est quelque chose qu'on avait sous-estimé. »

Quel conseil donneraient-ils à ceux et celles qui veulent démarrer un projet similaire? « Entourez-vous des bonnes personnes pour vous aider, dit Chantale sans hésiter. Il y a tellement de normes à respecter dans une fromagerie, il faut parler à des experts et ne pas faire confiance à n'importe qui. »

Le couple est d'ailleurs reconnaissant d'avoir pu profiter du savoir-faire des autres transformateurs de la région. « On

a été chanceux de les avoir! On leur a posé beaucoup de questions. Ils sont venus nous visiter et ils nous ont donné des conseils. On se parle encore beaucoup, il y a une belle solidarité entre nous », mentionne Chantale.

« Depuis qu'on est ouverts, d'autres producteurs viennent nous voir à leur tour. On essaie de redonner ce qu'on a reçu », ajoute Sylvain.

FIERS DU CHEMIN PARCOURU

Chantale n'oubliera jamais le 18 mars 2022, jour de l'ouverture de la microlaiterie : « Il y avait plein de monde qui attendait. J'étais cachée en arrière de la

porte et je me disais : "Qu'est-ce qu'on a fait? Est-ce que c'était le bon chemin à prendre?" »

Quatre ans plus tard, les doutes se sont dissipés. « On dirait que ça fait juste un an qu'on a démarré tellement le temps passe vite. On s'est adaptés à une nouvelle vie. Chaque jour, on apprend et on progresse en restant autant passionnés par ce qu'on fait », dit-elle.

Avec le recul, Chantale mesure aussi l'ampleur de ce qu'ils ont bâti depuis l'achat de la ferme, en 1999. « À l'époque, raconte-t-elle, c'était pas grand-chose comparé à aujourd'hui. C'est une belle fierté d'avoir réalisé notre projet en famille, d'avoir fait de la place aux jeunes et de voir grandir nos petits-enfants. »

Pour Sylvain, la plus grande satisfaction vient autant du chemin parcouru que de la reconnaissance des clients : « Je n'aurais jamais pensé être capable d'apprendre tout ça. Passer d'agriculteur à transformateur, c'est un autre métier complètement. Il faut accepter de sortir de sa zone de confort. Mais c'est beau de voir toutes les étapes de la fabrication des produits et d'être en contact avec les gens. Leurs commentaires valent de l'or. »

« On ne voulait pas transformer pour transformer, poursuit-il. On voulait fabriquer de bons produits. On voit que les clients sont reconnaissants de ce qu'on leur offre. On a presque juste des commentaires positifs, c'est merveilleux. » ■

POURQUOI LAISSER 5 % DE CÔTÉ ?

La perte de matière sèche est bien réelle. Ne l'ignorez pas.



SILO-KING®

★★★★★

AGRI-KING
TALK TO PEOPLE

HOWICK, QC
Dustin Cullen
(514) 617-5688

SAINT-HYACINTHE, QC
Les Moulées Bellifrance
(450) 888-7811

WINDSOR, QC
Agri-Service St-Laurent
(819) 388-5815

SAINT-ODILON, QC
Marco Pouliot
(418) 222-3044

SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, QC
Jérôme Lemay
(418) 569-9670

231975

Supplémentation en lipides: quels impacts dans l'allée des produits laitiers?

Par **RACHEL GERVAIS**, professeure titulaire, Département des sciences animales, **MYRIAM LANDRY**, étudiante au doctorat en sciences animales, **JULIEN CHAMBERLAND**, professeur agrégé, et **GUILLAUME BRISSON**, professeur titulaire, tous deux du Département des sciences des aliments, Université Laval

- Des chercheurs de l'Université Laval ont développé une collaboration pour évaluer les impacts des pratiques à la ferme jusqu'à la transformation du lait. La question qui a engendré ce partenariat? La supplémentation en lipides dans l'alimentation de la vache laitière.

Les équipes de recherche de Rachel Gervais (nutrition de la vache laitière), Julien Chamberland (transformation fromagère), Guillaume Brisson (transformation beurrière) et Éric Paquet (données massives) ont uni leurs forces pour s'attaquer aux questions entourant cette pratique tout en développant une synergie pour faire avancer la filière.

L'ajout de gras à la ration des vaches laitières peut avoir plusieurs objectifs, notamment d'aider à soutenir les besoins en énergie en début de lactation. La composition en acides gras de la ration a toutefois un impact sur la composition et les propriétés de la matière grasse laitière. Bien que de nombreuses études aient évalué l'impact des suppléments lipidiques sur les performances des vaches laitières, encore très peu rapportent leurs effets sur les

propriétés technologiques du lait lors de son utilisation à l'usine de transformation.

Ce projet avait deux objectifs principaux. Le premier, vérifier les impacts des suppléments lipidiques ayant des profils en acides gras différents sur la production et la composition du lait. Le deuxième visait à mieux comprendre les effets de ces suppléments sur les procédés de fabrication et les caractéristiques des produits laitiers résultants. Par l'entremise d'une expérience se déroulant à la fois en ferme expérimentale (Centre de recherche en sciences animales de Deschambault) et au laboratoire de transformation alimentaire de l'Université Laval, l'équipe a testé quatre suppléments lipidiques. Ces suppléments présentaient des profils en acides gras différents : un riche en acides gras insaturés (huile de soya), un mélange d'acides gras insaturés et saturés sous une forme protégée de l'action des microorganismes du rumen (sels de calcium d'huile de palme) ainsi que deux sources d'acides gras saturés, d'origine animale (suif) ou végétale (super stéarine).

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Alimentation animale/transformation beurrière et fromagère.

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Formation d'une équipe de travail multidisciplinaire pour évaluer les impacts des changements de pratiques de la ferme de la production à la transformation du lait.

RETOMBÉES POTENTIELLES : Formation de professionnels sensibles aux enjeux de la production et de la transformation laitière. Évaluation des effets de pratiques à la ferme sur les propriétés du beurre et du fromage.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : CRIBIQ, Novalait, programme Innov'Action du MAPAQ conjointement avec le gouvernement fédéral.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Rachel Gervais, professeure titulaire, Université Laval, rachel.gervais@fsaa.ulaval.ca

IMPACTS SUR LA COMPOSITION DU LAIT

Parmi les paramètres de composition du lait d'intérêt pour sa transformation, l'équipe a rapporté une diminution de la teneur en protéines vraies pour les rations supplémentées avec les sels de calcium ou l'huile de

« Les suppléments de sels de calcium d'huile de palme et de suif ont eu très peu d'impact sur la texture du beurre comparativement au témoin provenant de vaches non supplémentées en lipides. »

soya, comparativement à la ration non supplémentée. Pour la supplémentation en sels de calcium, cette diminution de la teneur en protéines était également associée à une diminution de la teneur en caséines du lait. Les caséines sont des protéines importantes pour la transformation fromagère. La supplémentation en huile de soya a augmenté la production de lait, mais diminué sa teneur en gras comparativement à la ration non supplémentée. Toutefois, même si la teneur en gras du lait était inférieure avec ce supplément, la quantité de gras laitier produite par jour n'a pas diminué de façon significative. Les suppléments d'acides gras saturés testés ont eu peu

TABEAU 1 : RÉSUMÉ DES EFFETS DE QUATRE SUPPLÉMENTS LIPIDIQUES SUR LA COMPOSITION DU LAIT ET LES PROPRIÉTÉS DES BEURRES ET FROMAGES RÉSULTANTS COMPARATIVEMENT À UNE RATION NON SUPPLÉMENTÉE

COMPARATIVEMENT AU TÉMOIN (VACHES NON SUPPLÉMENTÉES)				
SUPPLÉMENT LIPIDIQUE	FOURNI PRINCIPALEMENT DES ACIDES GRAS :	COMPOSITION DU LAIT	FERMETÉ DU BEURRE	COMPOSITION DU FROMAGE
Huile de soya	insaturés	↓ % protéines et gras	↓	–
Sels de calcium d'huile de palme	insaturés + saturés	↓ % protéines et caséines	–	X
Suif	saturés	–	–	X
Super stéarine	saturés	–	↑ (à 20 °C)	–

X : n'a pas été testé dans le projet de recherche rapporté.



d'impact sur la teneur en composantes du lait. La composition en acides gras d'un supplément influence grandement ses impacts sur la production et la composition du lait en raison de l'action des microorganismes du rumen, dont le métabolisme varie selon le type de lipides ingérés. Les microorganismes sont perturbés par les acides gras insaturés et s'attardent à les saturer dans le rumen, alors que les acides gras saturés de l'alimentation sont inertes, ce qui peut contribuer à expliquer ces résultats.

CHANGEMENTS DANS LES PROPRIÉTÉS DU BEURRE

La texture du beurre dépend des paramètres de fabrication à l'usine et de la composition de la crème utilisée. Étant donné sa teneur élevée en gras ($\geq 80\%$), le beurre est très susceptible aux changements de composition de la matière grasse laitière. En conditions expérimentales, une supplémen-

tation de la ration avec des acides gras insaturés mène à la diminution de la fermeté du beurre. Inversement, une supplémentation en acides gras saturés l'augmente, mais seulement lorsque la fermeté est mesurée à 20 °C. La température du beurre est déterminante dans la mesure de sa texture. Cela est dû à la nature des acides gras. Les acides gras saturés ont besoin de plus de chaleur que les acides gras insaturés pour fondre. Contrairement aux huiles végétales, telles que le soya ou le canola, les produits animaux comme le beurre et le suif sont composés en majorité d'acides gras saturés. Cela explique pourquoi les huiles sont liquides à température pièce alors que le beurre conserve une forme solide dans les mêmes conditions. L'équipe de recherche rapporte un autre résultat intéressant : les suppléments de sels de calcium d'huile de palme et de suif ont eu très peu d'impact sur la texture du beurre comparativement au témoin provenant de vaches non supplémentées en lipides.

EFFETS LIMITÉS SUR LES FROMAGES RÉSULTANTS

À la fromagerie expérimentale, l'équipe a fabriqué un produit similaire au fromage suisse (fromage maasdam). Comme dans les grandes entreprises de transformation, le lait était standardisé à un ratio gras/protéines constant afin d'étudier spécifiquement l'effet du profil en acides gras du lait sur la fabrication fromagère. En utilisant un lait ainsi standardisé, le profil en acides gras du lait s'est avéré avoir peu d'impact sur le rendement fromager, la composition du fromage et son profil aromatique. Il est toutefois possible que le profil en acides gras du lait influence les propriétés du fromage au cours de sa maturation, notamment sa susceptibilité à la lipolyse. L'équipe de recherche a observé que le supplément d'acides gras insaturés a réduit la fermeté du fromage et la libération d'acides gras libres après 101 jours de maturation, comparativement au fromage provenant de vaches supplémentées en acides gras saturés.

Le fromage témoin présentait des valeurs intermédiaires.

UNE APPROCHE DE RECHERCHE INTÉGRÉE DE LA FERME À L'USINE

Cette approche multidisciplinaire a permis au même groupe de chercheurs de tester d'autres pratiques de la ferme jusqu'à la transformation du lait. Parmi celles-ci, on retrouve l'inclusion de perméat de lactosérum à la ration, l'augmentation de la fréquence de traite ou la modification de la dégradabilité de la protéine pour optimiser l'efficacité d'une ration supplémentée en lipides. Par la réalisation de ces projets de recherche, l'une des priorités de l'équipe est de former des professionnels sensibles aux défis chevauchant la production et la transformation laitière. D'autres pratiques innovantes, par exemple des stratégies alimentaires pour réduire les émissions entériques de méthane, pourront être évaluées de façon intégrée grâce aux précieuses collaborations mises en place. ■



agrirécup

Didier Ruel
Ferme Clodlyn Inc.
Saint-Pie-de-Bagot

Tri précis, recyclage réussi!

3 étapes pour assurer le recyclage de vos plastiques.

SECOUEZ pour retirer les gros débris organiques.
Une légère saleté est tolérée.

TRIEZ les différents plastiques dans des sacs AgriRÉCUP (ficelles/toiles et gros sacs d'ensilage/pellicules blanches).

RAPPORTEZ à un point de dépôt.

Formez vos ballots à l'aide d'un bac compresseur.




TROUVEZ NOS POINTS DE DÉPÔT ICI.



**BALAYEZ
CE CODE**



agrirecup.ca |  

Ficelles

Pellicules

Toiles et gros sacs d'ensilage

232341

Pour éviter les cas de rage

- **Les cas de rage du raton laveur ont augmenté au Québec depuis 2024. Voyons comment protéger votre troupeau, reconnaître les signes de la maladie et la marche à suivre si vous pensez qu'une de vos vaches en est atteinte.**

La rage est une maladie virale qui s'attaque au système nerveux central des mammifères, y compris des humains. C'est une maladie grave, car lorsque ses signes cliniques ou symptômes se manifestent chez le patient, elle est toujours fatale. La prévention est donc primordiale.

Au Canada, les animaux sauvages vecteurs de la rage sont les chauves-souris, les renards, les moufettes et les ratons laveurs. Il existe plusieurs variants du virus pouvant affecter tous les mammifères, sans égard à l'espèce : variant de la chauve-souris, du renard arctique et du raton laveur. Le variant du virus de la rage du raton laveur, en provenance du Vermont, est de nouveau plus présent au Québec depuis 2024. Depuis janvier 2026, au moins 71 cas ont été détectés en Estrie et en Montérégie (voir tableau 1). Les cas

confirmés ne représentent qu'une infime partie des animaux infectés. L'absence de cas de rage confirmé dans une région ne signifie pas que le virus n'y circule pas. Le risque de retrouver un animal infecté par le virus rabique existe partout au Québec.

COMMENT SE TRANSMET LA RAGE?

Le virus de la rage se transmet par la salive d'un animal infecté lors d'une

morsure ou d'une égratignure, par une plaie ouverte ou un contact avec des muqueuses, comme celles de la bouche, du nez ou de l'œil. Une fois introduit dans l'organisme, le virus se propage par les nerfs pour atteindre le système nerveux central et le cerveau où il se multiplie rapidement. Il envahit aussi les glandes salivaires et d'autres parties du corps pour causer des signes neurologiques souvent obscurs. Un animal infecté peut donc transmettre le virus rabique dès qu'il est présent dans sa salive, jusqu'à deux semaines avant l'apparition des premiers signes.

Heureusement, le virus de la rage est très fragile dans l'environnement. En effet, il est sensible à la dessiccation par la lumière solaire, les rayons ultraviolets, la chaleur, les désinfectants et les pH extrêmes. Toutefois, le froid permet sa conservation. Sa grande fragilité ne lui permet donc pas de survivre dans le milieu extérieur, ce qui rend la transmission indirecte (par un contact avec des objets contaminés par un animal infecté) très rare.

QUELLE EST LA PÉRIODE D'INCUBATION DE LA RAGE?

La période d'incubation (de l'exposition au virus à l'apparition de signes cliniques) peut durer de 8 jours à plusieurs

TABLEAU 1 : NOMBRE DE CAS CONFIRMÉS PAR ANNÉE SELON LE VARIANT

ANNÉE	RATON LAVEUR	CHAUVE-SOURIS	RENARD ARCTIQUE
Janvier à mai 2026	71	3	
2025	93	6	8
2024	1	1	1

Source : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/liste-maladies-animales/rage-chez-les-animaux>

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe; **JODI WALLACE**, Hôpital vétérinaire Ormstown; **KIM TREMBLAY**, Clinique vétérinaire de Saint-Georges; **MÉLISSA BLACKBURN**, Service vétérinaire Bovinord; **ÉRIC MILLETTE**, Service vétérinaire Bovinord. Pour questions ou commentaires: gilles.fecteau@umontreal.ca.

« Contrairement aux croyances populaires, l'agressivité n'est pas toujours un symptôme de la rage. La maladie peut prendre deux formes : furieuse ou muette. »

mois. Sa durée dépend de nombreux facteurs, notamment la souche du virus et son site d'entrée. Pendant la période d'incubation, qui dure souvent moins de 20 jours chez le bétail, l'animal infecté ne démontre aucun signe clinique. Néanmoins, celui-ci peut commencer à transmettre la maladie (contagieux) quelques jours (maximum 10 jours) avant de montrer des signes cliniques. Dans la majorité des cas, les symptômes apparaissent 3 à 4 semaines après la contamination. Ainsi, un animal ayant l'air en santé peut tout de même transmettre la rage. Tout contact avec la salive d'un animal devrait donc être évité par mesure de précaution. Malheureusement, aucun test diagnostique ne peut détecter le virus de la rage pendant la période d'incubation ni durant la maladie du vivant de l'animal. Aucune analyse sanguine ni aucun autre test simple ne peut donc confirmer le diagnostic.

QUELS SONT LES SIGNES CLINIQUES?

La rage ne se soigne pas : la mort est inévitable une fois que les signes cliniques apparaissent. Les animaux souffrant de rage peuvent présenter une variété de signes cliniques, mais le principal est un changement de comportement évoluant vers une paralysie progressive. Les signes d'une maladie infectieuse, comme la perte d'appétit, la fièvre et l'abattement, apparaissent ensuite. L'atteinte du système nerveux central explique les troubles de locomotion (perçus comme de la boiterie), la paralysie progressive ascendante et le ptyalisme (écoulements excessifs de salive). Contrairement aux croyances populaires, l'agressivité n'est pas toujours un symptôme de la rage. La maladie peut prendre deux formes : furieuse ou muette (paralytique).

La rage furieuse est la forme la plus connue et la plus facile à identifier. Les animaux atteints peuvent devenir très agités et agressifs, d'où l'expression « être enragé ». Durant l'évolution de la maladie, les périodes d'agitation alternent souvent avec des périodes de dépression et d'abattement. De plus, les animaux atteints peuvent s'attaquer à des objets inanimés et à d'autres animaux. Ils peuvent même se mordre ou s'automutiler. Les vaches en acétonémie nerveuse peuvent aussi présenter ce comportement d'automutilation ou de léchage compulsif. Il faut donc être vigilant si ces signes surviennent chez une vache non vaccinée, car il pourrait plutôt s'agir d'un cas de rage.

La rage muette (paralytique) est la forme de la maladie la plus dangereuse, car méconnue. Les animaux ainsi affectés peuvent sembler plutôt familiers et perdre leur crainte de l'humain au lieu de devenir agressifs, ce qui n'est pas rare pour une vache en santé qui côtoie régulièrement des humains. Ils peuvent s'isoler et sembler déprimés. De plus, les animaux normalement nocturnes peuvent changer leurs habitudes et sortir le jour. Il faut donc se méfier des animaux sauvages nocturnes qui se trouvent près ou dans les bâtiments durant le jour, comme les rats laveurs et les chauves-souris.

Selon l'évolution de la maladie, les animaux enragés peuvent paralyser, surtout des muscles du cou et de la face, ce qui peut les faire baver et leur donner des expressions faciales anormales ou présenter un affaissement de la tête ou de la mâchoire. Chez les ruminants, ce signe pourrait être confondu avec ceux de la listériose, d'une infection des glandes salivaires, d'une impaction de l'œsophage ou de la gorge, d'une tumeur buccale ou d'un abcès dentaire. Il faut

donc être prudent et porter des gants durant l'examen de la gueule des vaches ou l'administration de traitements oraux comme le propylène glycol, des bolus, un aimant, un pansement gastrique comme le kaolin ou des probiotiques.

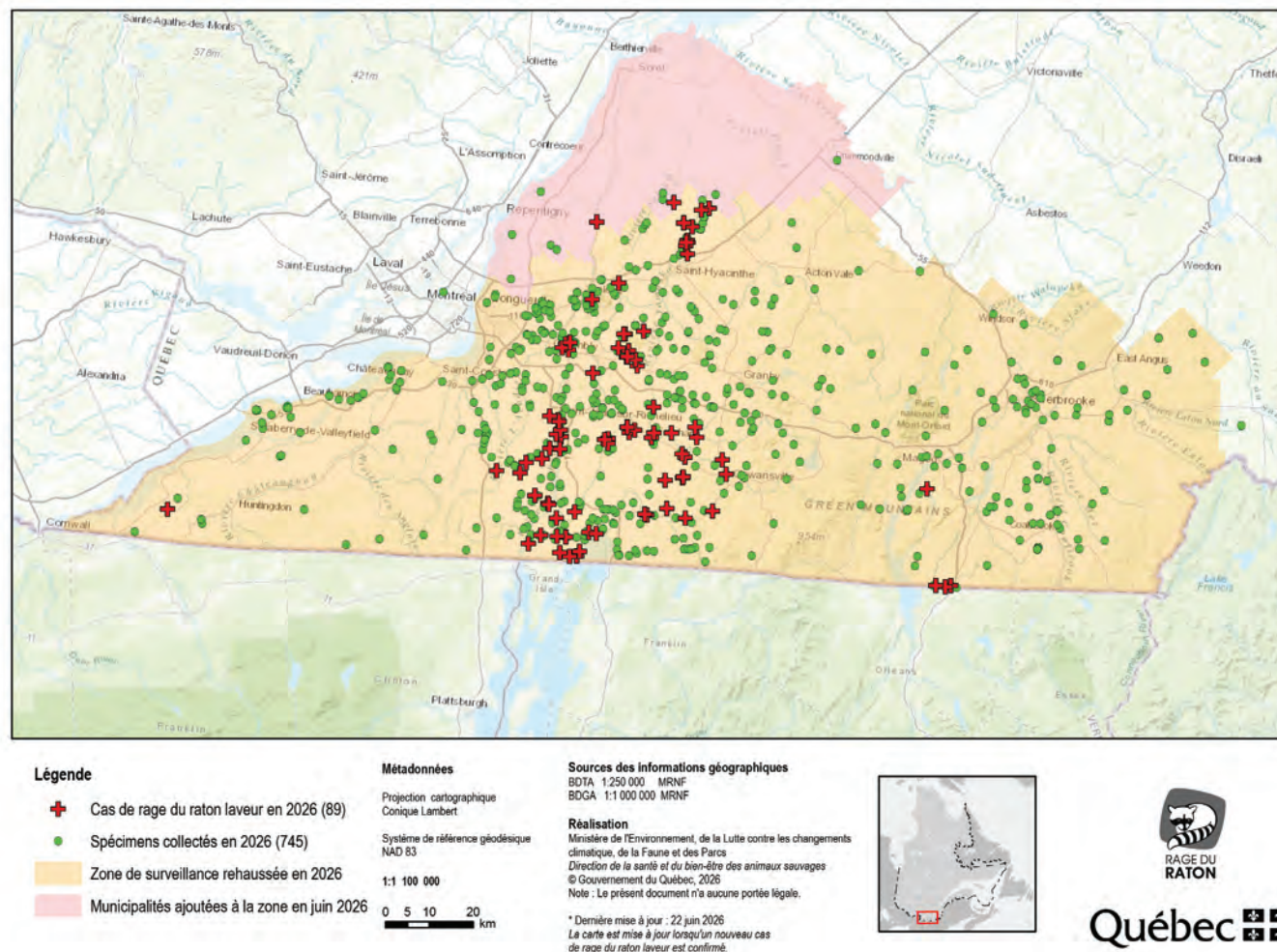
Ces animaux infectés peuvent aussi paralyser plus ou moins totalement des membres postérieurs, causant de la boiterie, une démarche chancelante et même parfois une incapacité à se lever, le tout pouvant faire croire à une hypocalcémie ou une blessure aux pattes ou au dos. Certains démontrent des signes de paralysie de la vessie et de la queue, vus comme du ténésme et une difficulté à uriner ou à déféquer.

Dans les deux formes, il y a normalement changement du comportement alimentaire (intérêt pour les selles, le bois, le métal, etc.) et modification des sons émis (anomalies des beuglements ou des aboiements résultant de spasmes des cordes vocales). La rage est toujours fatale. Dans la majorité des cas, le décès par arrêt respiratoire survient 4 à 6 jours après le début des signes cliniques. Cette période peut être d'une très courte durée (24 heures) ou exceptionnellement longue (14 jours).

QUE FAIRE SI ON SUSPECTE LA RAGE?

Il faut prioritairement demeurer éloigné de tout animal à comportement anormal, par exemple un renard qui se laisse approcher en plein jour, sans méfiance, l'isoler des animaux de compagnie ou du bétail et éviter qu'il entre en contact avec des humains. Le diagnostic final de la rage doit être confirmé par des épreuves de laboratoire sur des pièces du système nerveux après la mort. Aucun test ne peut être fait sur des animaux vivants. Vous devez donc contacter

CARTE DE RÉPARTITION DES SPÉCIMENS COLLECTÉS DANS LE CADRE DE LA SURVEILLANCE DE LA RAGE DU RATON LAVEUR AU QUÉBEC, DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2026



vous devez appeler votre médecin vétérinaire le plus rapidement possible pour qu'il puisse avertir le MAPAQ, puisqu'il s'agit d'une maladie à déclaration obligatoire au Canada.

QUE FAIRE SI ON A EU CONTACT AVEC UN ANIMAL POSSIBLEMENT ATTEINT DE RAGE?

Si le traitement prophylactique est donné rapidement après une exposition à risque (salive) avec un animal soupçonné d'être enrégé, la maladie chez l'humain peut être évitée. Ce traitement préventif postexposition comprend une vaccination et des injections d'anticorps antirabiques. Il est recommandé de laver immédiatement la blessure ou la partie de peau ayant été exposée au virus avec de l'eau et du savon désinfectant, comme de la chlorhexidine, et frotter vigoureusement pendant 10-15 minutes. Il faut également enlever tout vêtement susceptible d'avoir été contaminé. Bien sûr,

il faut appeler le 811 le plus tôt possible pour une évaluation du risque.

Si un de vos animaux a été mordu par un animal possiblement atteint de rage, avertissez votre médecin vétérinaire. Il vous expliquera la marche à suivre au cas par cas. Selon l'histoire, le carnet de vaccination antirabique et l'examen physique de votre animal, le médecin vétérinaire peut proposer une quarantaine ou l'euthanasie humanitaire de l'animal mordu.

COMMENT PEUT-ON LIMITER LA PROPAGATION DE LA RAGE?

Le moyen le plus facile de limiter la propagation du virus rabique aux animaux de compagnie et au bétail est la vaccination selon les recommandations de votre médecin vétérinaire. Les éleveurs d'animaux ayant accès au pâturage dans les zones où des cas de rage ont été récemment diagnostiqués (voir image) devraient considérer la vaccination. C'est

le cas des fermes en Montérégie et en Estrie. Il est recommandé de vacciner les animaux gardés à l'intérieur, même si le risque apparent semble faible, car il est possible qu'un animal sauvage enrégé s'introduise dans les bâtiments. Le vaccin contre la rage est très efficace sauf s'il est donné à un animal déjà en période d'incubation. Le pâturage ne devrait pas être trop éloigné des bâtiments pour réduire les risques de contact avec des animaux sauvages. De plus, tous résidus alimentaires, poubelles et rebuts pouvant attirer les rats laveurs et les mouffettes devraient être enlevés de la zone d'élevage.

Il faut se rappeler que la crainte de l'humain disparaît avec la maladie. Évidemment, il est préférable de ne pas laisser errer vos animaux de compagnie en milieu sauvage. Il faut éviter les contacts avec les animaux à comportements anormaux et rester éloignés des animaux sauvages, même s'ils ont l'air



AVIS DU MAPAQ À L'INTENTION DES ÉLEVEURS DE RUMINANTS

Afin de promouvoir la vaccination des animaux d'élevage, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) classe la rage comme un problème de santé animale prioritaire dans le cadre du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ). Par conséquent, les exploitations agricoles enregistrées auprès du MAPAQ qui sont situées en Montérégie et en Estrie et faisant l'élevage de bovins, de caprins et d'ovins peuvent se prévaloir d'une aide financière couvrant jusqu'à 100 % des frais relatifs à l'accompagnement et la vaccination de leurs animaux par un médecin vétérinaire. Discutez-en avec votre médecin vétérinaire afin de vérifier si vous êtes admissibles.

en santé. Finalement, l'éducation des enfants sur les mesures à suivre reste une priorité pour bien les sensibiliser aux risques et ainsi les protéger.

Les personnes considérées à risque comme les agents de la faune, les médecins vétérinaires et les éleveurs d'animaux peuvent recevoir un vaccin à leurs frais, offerts dans certaines pharmacies et cliniques du voyageur.

La rage est donc une maladie grave présente sur nos territoires. Il faut utiliser les moyens disponibles pour éviter sa propagation et surtout se protéger personnellement par des gestes sécuritaires. C'est notre responsabilité à tous! ■

Intuitif. Branché. Doté d'analyses exceptionnelles.

Découvrez DSA Expert



- ✓ Adapté aux troupeaux de toute taille
- ✓ Offert en plusieurs forfaits abordables
- ✓ Synchronisé en temps réel avec le médecin vétérinaire
- ✓ Permet de vous comparer aux troupeaux québécois

 dsahr.com/dsa
 1 844 767-9453

 DSAHR

 **dsahr**
SOLUTIONS DE GESTION
EN SANTÉ ANIMALE

230327

Par MICHAEL JI, agroéconomiste, PLQ



La production laitière en bref

Portrait de la production – Québec¹ MAI 2026

	Mai 2026	Avril 2026	Mai 2025	12 mois courants se terminant en mai 2026	12 mois précédents se terminant en mai 2025
Fermes détentrices de quota	4 055	4 062	4 158		
Fermes ayant été en situation de non reportable	602	602	740	1 447	1 939
Fermes ayant été en situation de hors quota	401	601	431	1 213	930
Volume de lait produit (en millions de litres)	306	295	306	3 600	3 569
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,88	9,85	9,87	9,86	9,78
Quantité de MG produite (en kg)	13 659 267	13 266 662	13 461 610	160 222 847	156 286 765
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	440 622	442 222	434 245	438 967	428 183
Quantité de MG non reportable (en kg)	-193 444	-185 595	-224 867	-3 113 129	-3 883 476
Quantité de MG hors quota (en kg)	50 531	91 866	56 281	701 618	404 403
Tolérance accumulée (en jours)**	1,0	1,2	-0,7		
Ratio SNG/G**	2,0916	2,0806	2,1083	2,0910	2,1150
Ratio Protéine/MG	0,7563	0,7565	0,7571	0,7553	0,7611
Teneur en MG	4,4576	4,4907	4,3976	4,4500	4,3787

COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION »?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12^e mois précédant le mois courant.

L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt.

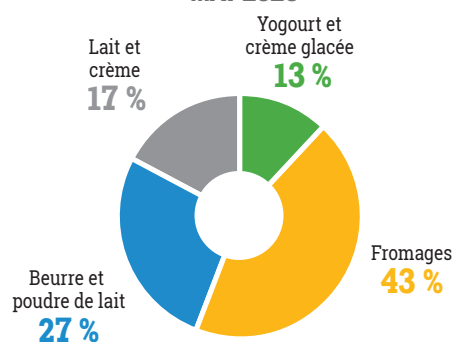
Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

* Le 1^{er} avril 2026, le ratio SNG/G maximal admissible au paiement est passé de 2,20 à 2,30 et le ratio de marché est passé de 2,00 à 2,20.

Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers MAI 2026

Produits	Mai 2026	12 mois se terminant en mai 2026
Fromages	43,5	43,6
Beurre et poudre de lait	26,6	27,2
Lait et crème	16,9	17,2
Yogourt et crème glacée	13,0	11,9

Proportion des ventes Québec MAI 2026



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/.

Prix à la ferme – Québec MAI 2026

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Composition du lait	À la composition moyenne
Prix intraquota de niveau 1 ¹	11,8620 \$/kg	13,6726 \$/kg	0,9000 \$/kg	104,28 \$/hl	MG	4,4576 kg/hl
Prix intraquota de niveau 2 ²		8,3710 \$/kg	0,9000 \$/kg		Protéine	3,3713 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁴				0,5000 \$/hl	LAS	5,9525 kg/hl
Prime qualité du lait CMML ⁵				0,1519 \$/hl		

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0432 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,0985 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0016 \$/kg de solides totaux
Fonds cond. mise en marché	0,3500 \$/hl
Transport	4,1677 \$/hl

¹ Prix fixé à 0,90 \$/kg pour le lactose et autres solides de niveau 1.

² Les prix des SNG de niveau 2 pour les composants au-dessus d'un ratio de 2,20 et inférieur ou égal à un ratio de 2,30 sont le prix mensuel de la classe 4a majoré de 3,00\$/kg pour les protéines et un prix fixe de 0,90 \$/kg pour le lactose et les autres solides.

³ Le calcul pour un hl moyen ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau, car il considère les quantités en niveau 1 et 2 de la province.

N. B. – Depuis le 1^{er} août 2023, la collecte du lait provenant d'un producteur non titulaire d'un certificat proAction ou dont l'accréditation est révoquée en raison d'un manquement aux volets implantés est suspendue.

Critères d'admissibilité primes qualité:	⁴ PLQ	Bactéries totales/ml 20 000 et moins	Cellules somatiques/ml 200 000 et moins
	⁵ CMML	15 000 et moins	150 000 et moins

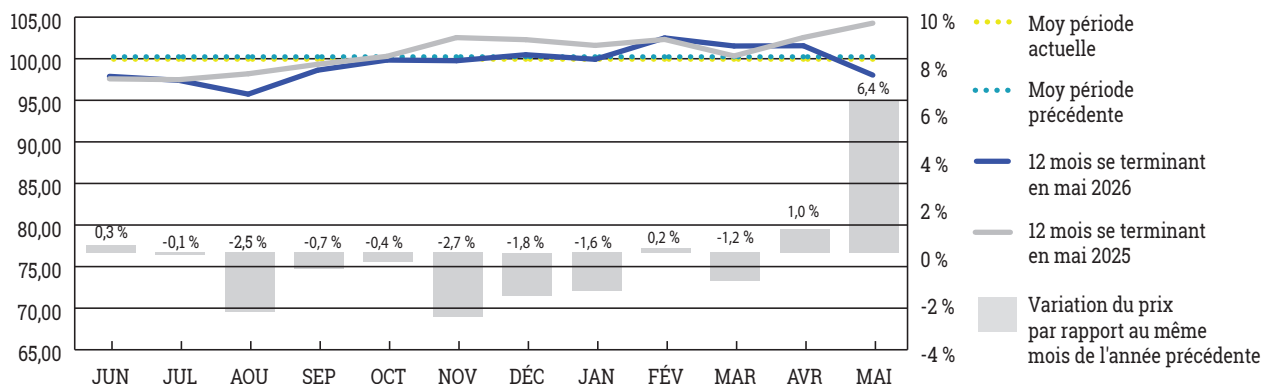
Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en :	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en \$/hl) ¹
Mai 2025	130	71 178 345	19,07 \$
Mai 2026	122	68 859 994	20,72 \$

¹ Suite de la demande d'homologation – Chapitre 11 – Prime, prix et paiement, des modifications touchant le nombre de producteurs du groupe B ont été apportées à la convention de mise en marché du lait. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et prévoient que le groupe B soit constitué d'au plus 15 producteurs. En conséquence, l'ensemble des producteurs identifiés au groupe C en date du 31 mars 2022 est passé au groupe B, conformément à la convention de mise en marché.

À la composition moyenne, le revenu intraquota de mai 2026 est de 104,28 \$/hl, ce qui représente une hausse de 1,73 \$/hl comparativement à avril 2026. La baisse des ventes pour le lait de consommation et le fromage est compensée par la hausse des prix mondiaux liée à la forte demande en protéines.

Prix du lait 12 mois mobiles



Système centralisé de vente de quota (SCVQ) JUIN 2026

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	18	337,26
Admissibles à la répartition	18	337,26
Réussies	18	337,26

Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+1,18

Offres d'achat		
Totales	2 303	29 831,88
Admissibles à la répartition	2 303	29 831,88
Réussies	2 303	338,44

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 1,41 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,00 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Îles et à 0,00 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts \$/kg de MG/jour	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
< 24 000,00						
18	337,26	337,26	24 000,00 Prix plafond	2 303	29 831,88	29 831,88

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Priorités			
Programme d'aide au démarrage	1	20,00	5,9
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
Remboursement de prêts de démarrage	16	1,60	0,5
Priorité régionale	0	0,00	0,0
Itération (0,09 kg de MG/jour)	2 299	206,91	61,1
Prorata (0,37 %)	2 252	109,93	32,5
1,13 % des offres ont été comblées		338,44	100,0

Vendeurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	18	337,26	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	18	337,26	100,0

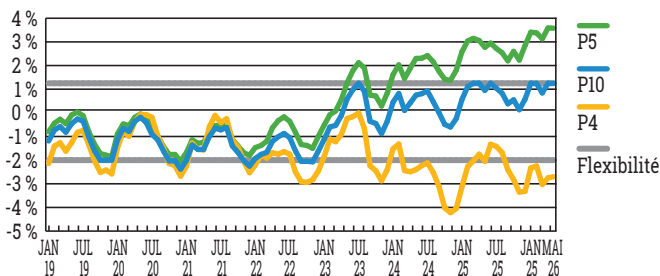
Prix des quotas dans les provinces du Canada MAI 2026

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	Québec	24 000 plafond	Alberta	69 025
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	Ontario	24 000 plafond	Saskatchewan	45 250
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	Manitoba	56 200	Colombie-Britannique	40 600

Qualité du lait – Québec MAI 2026

	% des analyses	% du lait conforme à la norme		Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml Québec
		Par strates	Cumulatif		
Bactéries totales/ml					
15 000 et moins	60,28	63,17		Juin 2025	25 211
15 001 à 50 000	31,64	29,63	92,80	Juillet 2025	28 497
50 001 à 121 000	6,03	5,39	98,19	Aout 2025	25 928
121 001 et plus	2,05	1,81		Septembre 2025	22 810
				Octobre 2025	23 321
				Novembre 2025	23 004
				Décembre 2025	24 325
				Janvier 2026	25 870
				Février 2026	24 169
				Mars 2026	22 686
				Avril 2026	23 032
				Mai 2026	23 060
Cellules somatiques/ml					
100 000 et moins	18,64	21,42			
100 001 à 200 000	50,63	52,44	73,86		
200 001 à 300 000	24,15	21,70	95,56		
300 001 à 400 000	6,01	4,15	99,71		
400 001 et plus	0,57	0,29			

Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 font référence à la méthode précédente du quota continu.

Besoins totaux et production canadienne MAI 2026

PRODUCTION (M DE KG)

432,6

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

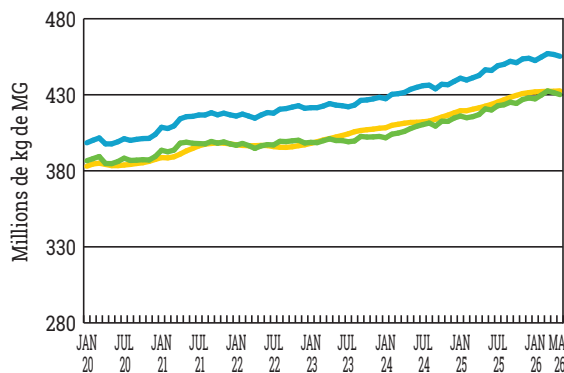
455,3

IMPORTATIONS (M DE KG)

25,2

Les besoins totaux canadiens ont augmenté de 2 % pour les 12 mois se terminant en mai 2026 comparativement à la même période de l'année précédente, tandis que la production nationale a augmenté de 2,4 %. La part des importations représente maintenant 5,5 % des besoins totaux canadiens.

BESOINS CANADIENS¹, QUOTA ET PRODUCTION À L'ÉCHELLE NATIONALE



Besoins totaux mensuels (kg de MG)

Production nationale (kg de MG)

Quota alloué à l'échelle nationale (kg de MG)

En vigueur	Variation du droit de produire
AVR 2021	1,0 %
JUN 2021	1,5 %
DÉC 2021	-1,0 %
AVR 2022	2,0 %
OCT 2022	2,0 %
JAN 2023	2,0 %
SEP 2024	1,0 %
DÉC 2024	1,0 %
DÉC 2025	1,0 %

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2024, le calcul des besoins totaux a été révisé pour y ajouter l'ensemble des importations liées à l'OMC. Les chiffres pour les années précédentes ont été révisés afin de prendre en compte ce changement et de permettre la comparaison des données entre les années.

Évolution de la demande de produits laitiers au Canada¹

(période mobile de 52 semaines se terminant le 30 mai 2026)

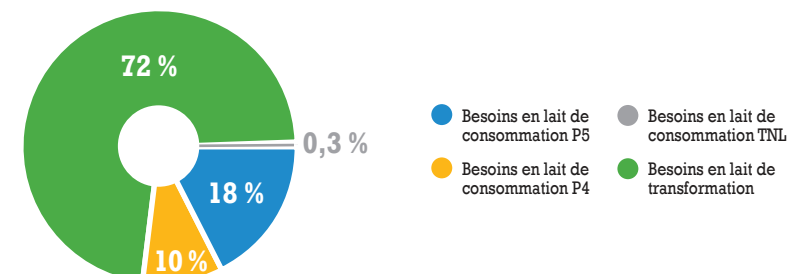


¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.

Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet lait.org.

Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en mai 2026)



la famille
du lait

recettes
d'ici.com



ACCOMPAGNEMENT

Salade de couscous perlé aux tomates rôties et au feta



20 min



46 min



4 portions

INGRÉDIENTS

Tomates rôties

1,25 L (5 tasses) de tomates cerises

45 ml (3 c. à soupe) d'huile d'olive

2,5 ml (1/2 c. à thé) de sucre blanc

Sel et poivre du moulin

Couscous perlé

15 ml (1 c. à soupe) de beurre

15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive

180 ml (3/4 tasse) de couscous perlé

5 ml (1 c. à thé) de sel

Vinaigrette au vin rouge et à l'origan

30 ml (2 c. à soupe) de vinaigre de vin rouge

60 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive

5 ml (1 c. à thé) de sucre blanc

10 ml (2 c. à thé) d'origan séché

Sel et poivre du moulin

Salade

3 concombres libanais, coupés en petits dés

45 ml (3 c. à soupe) d'oignon rouge, haché finement

60 ml (1/4 tasse) d'olives Kalamata

125 ml (1/2 tasse) de feta, coupé en petits dés

125 ml (1/2 tasse) de feuilles de persil plat fraîches, hachées grossièrement

PRÉPARATION

Tomates

1. Positionner une grille au centre du four. Préchauffer le four à 150 °C (300 °F). Recouvrir une plaque d'une feuille de cuisson en silicone ou de papier parchemin.
2. Mettre les tomates sur la plaque. Arroser d'huile. Saupoudrer de sucre. Saler et poivrer. Bien mélanger avec les mains.
3. Faire cuire au centre du four pendant 35 minutes ou jusqu'à ce que les tomates aient commencé à fendre et à s'affaisser.

Couscous

4. Entretemps, dans une petite casserole, à feu moyen-vif, faire fondre le beurre et l'huile d'olive. Ajouter le couscous. Faire chauffer en remuant souvent pendant 3 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit doré.
5. Baisser le feu à moyen. Ajouter 625 ml (2 1/2 tasses) d'eau et le sel. Faire cuire en suivant les indications sur l'emballage, jusqu'à ce que le couscous soit al dente (pendant 7 à 20 minutes ou plus, selon la grosseur des grains). Égoutter et laisser refroidir.

Vinaigrette

6. Mettre tous les ingrédients de la vinaigrette dans un petit bol. Saler et poivrer. Bien mélanger à l'aide d'une fourchette.

Assemblage

7. Dans un grand bol, mettre le couscous et tous les ingrédients de la salade, sauf les tomates. Arroser de vinaigrette. Mélanger.
8. Ajouter les tomates. Mélanger doucement en veillant à ne pas les écraser.



NOTES

Il est possible de faire cuire les tomates et le couscous jusqu'à 2 jours avant de faire la salade. Conserver dans des contenants hermétiques au réfrigérateur.



Le crime organisé se tourne vers le fromage

Selon un récent article de Longreads, les aliments falsifiés, frelatés et volés coûtent cher au secteur alimentaire mondial. L'Organisation mondiale du commerce estime que cette forme de criminalité coûte chaque année quelque 50 milliards de dollars américains. Une des cibles favorites des criminels: le fromage. Il suffit de penser au vol spectaculaire de 22 tonnes de cheddar chez le distributeur britannique Neal's Yard Dairy rapporté dans cette rubrique de la revue, édition décembre 2024, ou encore aux nombreux vols de Parmigiano Reggiano en Italie.

Le fromage a tout pour séduire les malfaiteurs. Il a une forte valeur marchande, est en constante demande, se transporte assez facilement et les risques associés à son trafic sont bien moindres que ceux liés aux drogues ou aux armes. Sans compter qu'une fois vendu, il disparaît rapidement dans les assiettes.

Reste une question: qui achète ces fromages volés? Le reportage avance que le cheddar dérobé chez Neal's Yard Dairy aurait pu prendre le chemin des marchés parallèles en Russie où les sanctions économiques limitent les importations de produits européens.

Les marchés clandestins des États-Unis pourraient quant à eux servir à écouler du fromage au lait cru, ce type de produit étant difficile à importer légalement.

Une chose est sûre, les vols de fromage récents, comme celui du cheddar britannique, sont loin d'être des cas isolés. Les fromages artisanaux et de grande valeur attirent de plus en plus l'attention des réseaux criminels.

Sources: longreads.com et
courrierinternational.com



Des vaches en cavale à l'hôpital

Un événement des plus insolites s'est produit cet été à Wolfhagen en Allemagne. Huit vaches se sont échappées de leur pâturage et ont fait une promenade jusqu'à l'hôpital local. Deux d'entre elles ont été interceptées avant d'entrer dans le bâtiment, mais les six autres ont réussi à s'y aventurer. Certaines vaches ont même emprunté les escaliers pour atteindre le deuxième étage! Imaginez la surprise des employés et des patients!

Heureusement, les autorités locales et le propriétaire du troupeau sont arrivés sur les lieux avant que les animaux n'entrent dans les chambres et les pièces névralgiques de l'hôpital.

Les vaches ont terminé leur petite escapade en bonne santé et sans faire de blessés, mais en laissant derrière elles un sérieux ménage à faire!

Source: leparisien.fr

Ils débarquent à la Coupe du monde avec 116 kg de fromage

Quand il est question de performance, l'équipe norvégienne de football ne fait pas les choses à moitié. Pour ne pas bouleverser les habitudes alimentaires de ses joueurs pendant la Coupe du monde 2026, la délégation a apporté une impressionnante réserve de nourriture.

Au menu: pas moins de 6 000 oranges, 300 kg de poisson et 116 kg de fromage! L'équipe était également accompagnée de trois chefs réputés de la scène gastronomique norvégienne chargés de préparer les repas des joueurs tout au long de cette compétition tenue aux États-Unis, au Canada et au Mexique cet été.

Les Norvégiens ont aussi fait parler d'eux pour une autre raison..., leur photo officielle d'équipe réalisée dans un décor et avec une mise en scène en mode Vikings.

Source: leparisien.fr



Stratégie nationale de sécurité alimentaire

Le gouvernement fédéral a annoncé en juin la Stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada. Cette dernière reconnaît l'importance de la gestion de l'offre pour l'autosuffisance, la stabilité des prix et la souveraineté alimentaire. Elle précise: «La gestion de l'offre est essentielle à l'autosuffisance du Canada en produits laitiers, en œufs et en volaille à des prix stables. Ces produits de haute qualité sont produits et transformés ici, au Canada, contribuant ainsi à la vitalité rurale et à la souveraineté alimentaire du pays».

Classique Golf Vélo du Club des petits déjeuners



En juin dernier, le Club de golf Le Mirage était l'hôte de la 28^e édition de la Classique Golf Vélo du Club des petits déjeuners, un rendez-vous d'envergure auquel Le Lait s'est associé pour une seconde année consécutive à titre de partenaire. Parmi les invités présents figurait notamment Pascal Leduc, président des Producteurs de lait de l'Outaouais-Laurentides et membre du conseil d'administration. Grâce à la mobilisation des quelque 225 participants et à l'appui des partenaires, la somme remarquable de 281 275 \$ a pu être récoltée afin de soutenir la mission du club et venir en aide aux enfants. Le cocktail d'ouverture, présenté par Fromages d'ici, a su charmer les invités avec une sélection de produits de grande qualité. Un mur photo, agrémenté d'accessoires aux couleurs du Lait, permettait aussi aux convives de conserver un souvenir de cette journée mémorable. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec une performance de Ludovick Bourgeois, sous l'animation de Phil Roy.

Révision du quota relatif aux cas de force majeure

Le taux d'émission du quota non cessible relatif aux cas de force majeure est de 0,80 % pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2026, il s'agit d'une réduction de 0,20 % comparativement au taux en vigueur précédemment. Ce taux est révisé et ajusté, tous les six mois, selon la quantité de quotas prêtés aux Producteurs de lait du Québec dans le cadre du programme destiné aux cas de force majeure. Le nombre de producteurs et la taille moyenne des fermes inscrits au programme sont en diminution, ce qui entraîne l'ajustement du quota émis.

Récolte des PLQ aux prix Idéa 2026

Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) se sont démarqués en remportant 20 prix (2 grands prix, 6 d'or, 8 d'argent, 4 de bronze) lors du concours Idéa. La campagne *Jeanne*, celles de Noël et le *Pestacle de fin d'année* ont été récompensés.

Idéa est le concours célébrant le meilleur de la communication créative au Québec. Reposant sur une formule inspirée des plus grandes compétitions nationales et internationales, il célèbre le talent diversifié des professionnels, artisans et clients d'ici, à travers sept grandes catégories.

Nouvelles modalités de l'appui à la relève agricole

Comme annoncé par la première ministre du Québec, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Donald Martel, a confirmé la mise en œuvre de la bonification de 30 % du Programme d'appui financier à la relève agricole (PAFRA) ainsi que l'abolition de la distinction entre la relève à temps plein et celle à temps partiel.

Les nouvelles modalités de ce programme administré par La Financière agricole du Québec (FADQ) s'appliqueront aux demandes déposées depuis le 19 juin dernier. Ces modifications représentent une somme supplémentaire de 8,8 millions de dollars pour la relève agricole.

En outre, le ministre a annoncé une période de transition relative à l'abolition de la distinction entre la relève à temps plein et celle à temps partiel. Elle s'appliquera aux bénéficiaires des subventions octroyées à la relève à temps partiel entre le 1^{er} avril 2024 et le 18 juin 2026, conformément aux montants d'aide financière prévus au PAFRA.

Franco de Montréal

Les Franco de Montréal ont fait un retour pour leur 37^e édition, transformant à nouveau le centre-ville en véritable célébration de la musique francophone. Avec les deux tiers des spectacles offerts gratuitement, l'événement a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le Bar à lait frappé Le Lait a permis de savourer des créations rafraîchissantes préparées avec du lait protéiné, en version classique ou alcoolisée, tandis que le jeu *Où est Charlaï?* offrait la chance de gagner des prix, dont des laits frappés!



Sondage de Nanos Research sur la gestion de l'offre

Un récent sondage de Nanos Research explore l'opinion des Canadiens sur les négociations commerciales, la sécurité et la souveraineté alimentaire ainsi que sur la gestion de l'offre. Cette collecte de données nous apprend que l'appui en faveur de la souveraineté alimentaire du Canada, de la défense de nos agriculteurs et de la gestion de l'offre reste solide.

De plus, il a été démontré que la vaste majorité des Canadiens (91 %) accorde la priorité au maintien du contrôle canadien sur son approvisionnement alimentaire et que plus des deux tiers estiment que le gouvernement du Canada doit défendre fermement les intérêts des producteurs laitiers canadiens lors des négociations commerciales (68 %). Également, on démontre qu'environ 3 Canadiens sur 4 soutiennent, à différents degrés, les objectifs de la gestion de l'offre (74 %) et que 64 % d'entre eux démontrent une volonté de défendre les producteurs canadiens et la gestion de l'offre. Cependant, deux options se heurtent à un refus catégorique, soit celui d'accorder des concessions tout en préservant le système de la gestion de l'offre (21 %) ou d'abandonner complètement le système (10 %).



Groupe Maska

PARTENAIRE DE VOS PROJETS

depuis 1950

SERVICE | VENTE | LOCATION



PTO



Génératrices d'urgence de 10 KW à 1000KW

DIVISION GÉNÉRATRICES
1 800-363-0114

SERVICE DE LIVRAISON
RAPIDE

SERVICE D'URGENCE 24/7
1 800-80MASKA

550, avenue de Vaudreuil, Saint-Hyacinthe J2S 4H2 | 450-773-7471 | groupemaska.com

La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie



L'objectif premier du Grand défi est de créer une culture en santé préventive au Québec en amenant les gens à adopter de saines habitudes de vie. C'est le 13 juin dernier qu'avait lieu le plus récent événement La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sur le site du Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le peloton du Lait, composé de 205 producteurs, amis et gens de l'industrie laitière, a parcouru 135 km à vélo sur un circuit sécuritaire fermé à la circulation automobile. Avant le départ, Alain Brassard, 1^{er} vice-président des Producteurs de lait du Québec, a eu l'occasion de rappeler l'importance de soutenir les initiatives qui encouragent les Québécois à bouger et à adopter de saines habitudes de vie. C'est avec enthousiasme et fierté que le peloton aux couleurs du Lait a franchi la ligne d'arrivée!



Modification au Règlement sur les aliments

Un règlement modifiant le Règlement sur les aliments (RLRQ, chapitre P-29, r.1) a été publié le 30 juin 2026 dans la *Gazette officielle du Québec*. Celui-ci permet d'assouplir certaines exigences pour le secteur laitier, dont celle relative à l'installation des systèmes de traite robotisés fixes dans les fermes laitières du Québec. Parmi les changements apportés, l'obligation d'installer un local avec de la pression positive a été retirée. Veuillez prendre note que ces changements sont en vigueur depuis le 29 août 2026.

Nouvelle série web Tomber dans le panneau

En pleine période estivale, les Québécois sont nombreux à partir découvrir les routes du Québec. Tout au long des différents trajets, les fromageries figurent parmi les arrêts incontournables. Cette année, le célèbre panneau touristique annonçant les fromageries célèbre son 20^e anniversaire. En deux décennies, l'identité fromagère québécoise a connu un essor remarquable et on compte aujourd'hui près de 1200 variétés de fromages. Si le panneau bleu arbore toujours le symbole du fromage suisse, il représente aujourd'hui un secteur porté par le savoir-faire et l'audace des fromagers d'ici.

Diffusée exclusivement sur le web et portée par une approche humoristique, la série *Tomber dans le panneau* vise à mettre en lumière l'évolution du paysage fromager québécois à travers les années, tout en offrant une vitrine aux fromageries des différentes régions de la province. Au fil de son parcours, l'humoriste Alexis Fortin sera accompagné de divers créateurs de contenu et influenceurs qui l'aideront à explorer et à faire découvrir les particularités régionales.



150
VACHES / H
UN
OPÉRATEUR

Et si votre rotatif n'exigeait qu'un seul opérateur ?

Notre robot rotatif pour une seule personne traite jusqu'à 150 vaches par heure, avec pré-trempage, extraction des premiers jets et post-trempage automatisés intégrés. Il est conçu pour permettre à une seule personne de l'utiliser efficacement.

Pour bien des producteurs, c'est tout simplement logique.



Accroître la valeur de l'élevage laitier de précision

866 648 6455

waikatomilking.com

232207

Festival d'été de Québec

En juillet, le Festival d'été de Québec a célébré sa 58^e édition en faisant vibrer la ville au rythme de la musique. Et pendant que les grands ont profité des spectacles sur les Plaines d'Abraham, les plus jeunes ont eux aussi eu leur rendez-vous incontournable avec le Petit FEQ présenté par le Lait. Offert gratuitement lors des matinées de week-end, cet espace festif propose une foule d'activités pour les familles : spectacles jeunesse, animation ambulante, présence de la mascotte Calcium et le populaire terrain de jeux du Lait. Pour compléter l'expérience, des berlingots de lait ont été distribués gratuitement sur le site.



Programme de remboursement du coût carbone au secteur agricole

En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, La Financière agricole a annoncé l'entrée en vigueur dès le 19 juin 2026 du Programme de remboursement du coût carbone au secteur agricole.

Ce programme, d'une durée de deux ans, prévoit compenser les coûts supplémentaires engendrés par la tarification du carbone pour les saisons de culture 2026 et 2027. Les montants d'aide financière seront calculés à partir des dépenses de carburant admissibles déclarées dans le cadre de la participation des entreprises agricoles aux programmes AGRI pour les années de programme 2024 et 2025.

Défi Stravache réussi!



Jay du Temple a réussi le défi Stravache haut la main! Rappelons qu'il avait accepté de parcourir près de 1200 km, à la course et à vélo, en suivant un trajet dessiné à l'image d'une vache. Les Québécoises et Québécois étaient aussi invités à participer et à enregistrer leurs kilomètres parcourus dans l'application Strava. Plus de 41 000 personnes se sont inscrites et, collectivement, elles ont dépassé l'objectif de 5 millions de kilomètres. Les Producteurs de lait du Québec ont donc doublé le don initial attendu et remis 200 000 \$ aux Banques alimentaires du Québec. Un véritable succès!



CONCEPTION
Reproduction - Animal

Nos tests

- Gestation (Lait et Sang)
- Leucose
- *Salmonella* Dublin
- Néospora

NOUVEAU

Test de gestation à la ferme
DG-Blue Eyes®

418 838-0772 | 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com

222157

E.K.K.A INC.
INSTALLATION E.K.K.A INC.

DCC Waterbeds®

LE CONFORT ULTIME POUR VOS ANIMAUX
BIEN-ÊTRE • CONFORT • PERFORMANCE

231619

COMFORT SUPÉRIEUR
Distribut le stress et améliore le repos

SANTÉ DES PATTES
Moins de blessures et d'inconfort

DURABILITÉ EXCEPTIONNELLE
Conçu pour résister à l'usure et aux coups

HYGIÈNE ET FACILE D'ENTRETIEN
Surface imperméable et non absorbante

promat **PRODUIT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE**

PIER DISTRIBUTEUR DANS LA MAURICIE, LE BOIS-FRANC ET LE CENTRE-DU-QUÉBEC

SANS FRAIS
1-877-330-4174

Eric Tourigny
Directeur / Confort
(819) 806-0419

Alexandre Meunier
Directeur / Gestion
(819) 388-6084

installationekka.com
installationekka@gmail.com

LA FUTURE GÉNÉRATION AGRICOLE

« Le DairyFeed F4500 de GEA permet de réduire les coûts d'alimentation car nous ne suralimentons ni ne sous-alimentons nos animaux. Il contribue à augmenter notre rentabilité puisque nous obtenons plus de kilos de lait à un coût d'alimentation inférieur à celui d'avant. »

Devyn McFadden
Cecilbay Farms, Navan, ON



CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAËTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville, Secteur Yamaska/
Nicolet 819 752-6585

Mario Morency, rep.
St-Prime 418 693-9192

Pierre-Luc Boucher, rep.
Chicoutimi 418 944-5353

Dominique Jatton, rep.
Coaticook 1 819 804-8444

Daniel Brisebois, rep.
Mont Laurier 1 819 440-5758

LAIT'QUIP SCOTT INC.
St-Paul d'Abbotsford,
Secteur St-Hyacinthe/ Varennes
Verchères 450 378-1082
Secteur St-Jean/ Iberville
450-346-4075

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250
Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Laurence Asselin, AGR.
Spécialiste en gestion
de troupeau et hygiène
Cell. 819-996-2661

Sébastien Justras
Gérant de territoire QC
Cell. 873-996-9525



Scannez le code QR
pour découvrir l'histoire
complète de la ferme
Cecilbay, située à
Navan, en Ontario

GEA Engineering
for a better
world.

CONÇU POUR VOUS À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Série T6

3 OPTIONS DE TRANSMISSION :

Dynamic Command^{MC},
AutoCommand^{MC} et
Electro Command^{MC}

- 5 modèles offerts
- Puissance à la PdF de 95 à 126 ch
- Puissance du moteur de 145 à 175 ch



Cabine Horizon^{MC}
Plus d'espace et une meilleure visibilité



NEW HOLLAND

**MACHINERIE
Avantis**

Alma
La Pocatière

Mirabel
Saint-Agapit

Saint-Anselme
Saint-Augustin-de-Desmaures

Sainte-Marie
Saint-Vallier

1 844 486-9028

Machinerie Avantis
machinerieavantis.ca

© 2026 CNH America LLC industrielle. Tous les droits sont réservés. New Holland Agriculture est une marque déposée aux États-Unis et de nombreux autres pays, appartenant à ou sous licence de CNH industrielle NV, ses filiales ou sociétés affiliées. New Holland Construction est une marque déposée aux États-Unis et beaucoup d'autres pays, sous licence ou appartenant à CNH industrielle NV, ses filiales ou sociétés affiliées.

CNH
INDUSTRIELLE CAPITAL

231634